

**Zeitschrift:** Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Herausgeber:** Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Band:** 35 (1950)  
**Heft:** 7-8

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de  
crédit mutuel (Système Raiffeisen)



Paraît chaque mois.

Abonnements obligatoires pour les Caisses affiliées (10 ex.  
par centaine de sociétaires) : Fr. 2,50.  
Abonnements facultatifs : Fr. 2.—  
Abonnements privés Fr. 3.—

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse (H. Serex, sous-directeur) à St-Gall. Tél. (071) 2 73 81.

Impression : Imprimerie Fawer & Favre S. A., à Lausanne

## LE 47<sup>e</sup> CONGRÈS RAIFFEISEN SUISSE les 25 et 26 juin 1950, à Lugano

*Tenu dans une ambiance d'union confédérale, sous le signe du cinquantenaire du mouvement Raiffeisen en Suisse, le congrès de Lugano a été une démonstration de la coopération rurale réalisée sur le plan de l'épargne et du crédit, ainsi qu'une manifestation de sympathie et d'encouragement envers la vaillante petite cohorte de raiffeisenistes tessinois.*

### Lugano reçoit ses hôtes

La Suisse italienne fut à l'honneur. Revenant à la bonne tradition qui veut que le congrès annuel ait lieu alternativement dans les différentes régions du pays et dans tous les champs d'activité du mouvement, les raiffeisenistes suisses s'étaient donné rendez-vous pour la première fois chez leurs amis et chers Confédérés d'outre-Gothard. Arrivant des plaines et des vallées, des villages les plus reculés des montagnes, ils descendaient en masses compactes vers les rives ensoleillées des lacs méridionaux. Le Tessin hospitalier, attaché à l'idéal de liberté et de fraternité, leur réservait le plus sincère accueil.

La « Reine du Ceresio » à l'ordinaire fort animée par la vie touristique, présentait, dès le samedi soir et plus particulièrement dès le dimanche matin, une effervescence extraordinaire. Des trains bondés déversaient successivement les quelque 1500 participants conquis non seulement par l'attrait de pays enchanteurs, mais surtout par les nobles principes d'entraide qu'ils voulaient affirmer une fois de plus à l'imposant rassemblement des forces raiffeisenistes suisses.

Dès leur arrivée, les congressistes prennent possession de leur gîte. Les plus éloignés avaient dû faire le voyage le samedi déjà, les autres le dimanche matin. Avec la précision coutumière, tout le dispositif prévu dans les moindres détails par l'état-major de l'Union va jouer à la perfection, si bien que chacun se sentira d'emblée à l'aise au milieu du fourmillement humain de cette ville cosmopolite. Au bureau de renseignements, qui fonctionne en permanence au « Municipio », on reçoit les compléments utiles d'informations et on met au point les quelques modifications imprévues.

### Hommage à un grand Tessinois.

Foulant le sol tessinois, les raiffeisenistes suisses ne pouvaient manquer de rappeler à leur mémoire le souvenir du grand homme de ce canton qui honora hautement notre patrie, le conseiller fédéral Giuseppe Motta, décédé il y a exactement 10 ans.

Au nom de la grande famille Raiffeisen suisse, la Direction et une délégation des Conseils de l'Union s'arrêtèrent en route, à Bellinzona, pour exprimer publiquement leur hommage de gratitude et de reconnaissance envers ce fidèle servi-

teur du pays. Au cours d'une courte cérémonie, dans la salle du Grand Conseil, une couronne fut déposée au pied du buste du grand patriote et célèbre homme d'Etat. M. Heuberger, directeur, prononça l'allocution de circonstance à laquelle répondit aimablement le chancelier de l'Etat. L'exemple du conseiller fédéral Motta doit rester vivant parmi nous. Les raiffeisenistes seront fidèles à sa pensée.

### Premiers travaux.

Sans autre préambule, le programme de travail du congrès va se dérouler selon l'ordre établi. Le samedi déjà, durant l'après-midi, les Conseils de l'Union siègeront à la Maison municipale. On prendra les dernières dispositions au quartier général avant la grande revue.

Le dimanche matin à 10 heures se réunit le Conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement de l'Union, dans la salle du Conseil communal à la Maison municipale et, une heure plus tard, dans la même salle mise gracieusement à disposition, se tient la 8<sup>e</sup> Assemblée générale de cette importante institution auxiliaire. Cette séance bien fréquentée se déroule conformément à l'ordre du jour statutaire. Nous en donnerons un

reportage dans le prochain numéro du journal. Qu'il nous soit simplement permis de signaler la place considérable que prend de plus en plus cette organisation dans la vie des Caisses adhérentes. Le cautionnement collectif répondant aux besoins de l'heure, le développement de l'institution s'accroîtra encore et elle sera appelée à rendre de toujours plus appréciés services. Les rapports présentés en ont déjà fait ressortir l'action bienfaisante et mis en évidence les perspectives d'avenir.

#### En excursion.

Le point de ralliement étant fort décentré et, par le fait, la journée du lundi devant être réservée exclusivement à l'assemblée plénière avant le départ définitif, les participants doivent profiter de l'après-midi du dimanche pour jouir des beautés de cette merveilleuse contrée que la plupart visitaient pour la première fois. A leur intention, et surtout pour les faciliter, différentes excursions avaient été organisées et chacun s'en fut vers le lieu de son choix, qui en croisière avec l'Italia ou le Ticino sur le lac aux rives tortueuses avec ses joyaux célèbres, qui en ascension sur le Monte Brè ou sur le San Salvatore pour y jouir d'un coup d'œil général sur une région aux paysages inégalement variés, qui en autocar sur le pourtour de la « Colline d'or » avec arrêt à l'idyllique Morcote. De tous les cœurs s'expriment les mêmes sentiments: Que notre patrie est belle et qu'il la faut chérir!

#### La soirée de réception.

Selon la coutume, le congrès débute officiellement par cette première rencontre générale qui a lieu dans la grande salle de la Fiera pavée aux couleurs fédérales et cantonales. Pour traditionnelle qu'elle soit, elle n'en a pas moins une grande importance dans le déroulement du programme et n'est pas la partie la moins goûtée. Elle permet d'ailleurs d'alléger d'heureuse façon la séance plénière du lendemain en donnant l'occasion, aux flots d'éloquence que l'usage et la bienséance imposent, de se déverser sur un auditoire qui vibre aux accents du pays. Dans cette ambiance de soirée familière, les souhaits de bienvenue de l'Union et les toasts des représentants des quatre contrées linguistiques prononcés chacun dans son idiome particulier et encadrés de productions artistiques, prennent un cachet de beauté et de finesse qu'ils perdraient dans une séance de travail.

Bien avant 8 heures, on se presse à l'entrée de la Fiera. Les places sont prises

d'assaut et la salle va s'avérer trop petite pour contenir la masse des raiffeisenistes. Les derniers arrivants se trouveront bloqués à l'entrée et resteront debout pour ne pas manquer un aussi beau et sain spectacle.

Lugano a d'ailleurs bien fait les choses en assurant le concours de ses principales sociétés artistiques dont la réputation est connue partout. Le coup d'œil est féérique lorsqu'éclatent les accents de la « Società filarmonica di Viganello ». On applaudira encore les inimitables « Bambini ticinesi », puis les « Canterini del Ceresio » et le fameux « Trio di Gandria ». On admirera enfin les prouesses des as de la société de gymnastique « Fides ».

\* \* \*

A tout seigneur tout honneur! *M. le directeur Heuberger*, qui présidera la soirée avec un art consommé, ouvre les feux en présentant les souhaits de bienvenue de l'Union centrale aux délégués de toutes les parties de la Suisse. Marque de délicatesse de la part de l'orateur, ces souhaits sont prononcés dans les quatre langues nationales de telle sorte que chacun participe à ce salut suscitant la communion de pensée qui animera tous les cœurs. Après avoir chanté les merveilles et les vertus hospitalières de la cité qui nous accueille avec tant d'empressement et remercié ses représentants, il réserve ces termes choisis aux délégués de la Romandie:

Soyez les bienvenus à notre traditionnelle soirée familière, à notre soirée patriotique!

Pour resserrer les liens d'amitié entre raiffeisenistes des quatre langues nationales, pour documenter notre fédéralisme compréhensif, nous avons choisi cette année le pittoresque Tessin, le canton de la belle et harmonieuse langue du célèbre Dante. Ce désir que nous caressions depuis de nombreuses années s'est enfin réalisé: Lugano, la reine de la Riviera de la Suisse italienne, a pu nous recevoir. Elle le fait avec le charme qui distingue nos amis du sud.

La participation si nombreuse des raiffeisenistes de la Suisse romande est une manifestation de sympathie envers nos amis tessinois qui forment le plus jeune groupement Raiffeisen. Votre geste constitue pour eux un excellent stimulant à faire pénétrer partout, dans leur beau canton, notre idéal commun de solidarité.

Si le percement du Gothard par le grand ingénieur genevois Louis Favre fut un important événement historique par le rapprochement entre le nord et le sud du pays, aujourd'hui un nouveau trait d'union est en voie de constitution: l'unité des cœurs entre les raiffeisenistes du Tessin et ceux des autres régions de la commune patrie.

A vous donc, raiffeisenistes du Jura qui

avez si dignement célébré le jubilé d'argent de votre fédération, à vous chers compatriotes de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud, du Valais et de Genève, une cordiale bienvenue au bord du ravissant lac du Ceresio, chez nos chers amis tessinois!

Ces souhaits de bienvenue vont droit au cœur de tous. *M. Heuberger* a su toucher la corde sensible et chacun se trouve à l'aise dans cette multitude de citoyens aux caractères pourtant si différents par la langue, la race, la religion, mais unis par le commun effort pour l'amélioration de la situation sociale des classes rurales.

\* \* \*

Tour à tour, un représentant typique de chaque région du pays viendra exprimer, dans sa propre langue, les sentiments de ses compatriotes envers l'Union Raiffeisen suisse en général et envers les participants en particulier. Les règles de la convenance veulent que la parole soit donnée en tout premier lieu au président de la Fédération qui nous reçoit. *M. le professeur Plinio Ceppi* traduit la joie et l'honneur des raiffeisenistes tessinois d'accueillir les délégués de toutes les parties de la Suisse et de recevoir leurs encouragements et leur sympathie. Le délégué officiel de la ville de Lugano, *M. Montorfani*, vice-président de la commune, ajoute encore le salut de la cité si attrayante et de sa population active et hospitalière.

Les Romands liront avec plaisir le message prononcé en leur nom par *M. Henri Berthoud*, chef de service au Département de l'agriculture du canton de Genève et membre de la Caisse locale de Vernier. En voici le texte in extenso:

C'est avec un réel plaisir et une grande joie que j'apporte à nos amis tessinois les messages d'amitié et de fraternité de la Suisse romande.

Nous sommes unis dans la Patrie commune par les liens de la latinité et par le privilège, c'en est un en Suisse, de la minorité!

Dans la grande famille raiffeiseniste, les représentants des 24 000 membres romands groupés dans 300 Caisses locales se trouvent tout à fait à l'aise au milieu de leurs concitoyens de la Suisse alémanique réunis avec la jeune Fédération tessinoise des Caisses de crédit mutuel.

Nous connaissons les difficultés de l'agriculture tessinoise et la lutte énergique, tenace et persévérante du gouvernement pour le maintien d'une population paysanne attachée à sa terre natale.

*Le Terre qui meurt*, de René Bazin, le dernier romand de Willy Prestre: *La lente agonie*, nous le savons, s'appliquent aussi aux exploitations agricoles des innombrables vallées du Tessin.

Par l'effort de tout un peuple, le Tessin a créé et crée des voies de communica-

tions, des chemins reliant entre eux des villages isolés ; on y effectue des remaniements parcellaires permettant une meilleure exploitation des terres et des améliorations foncières de plaines et d'alpages sans négliger l'enseignement agricole et professionnel avec l'école d'agriculture de Mezzano.

On a mis en valeur la plaine de Magadino, domestiqué le Tessin, cette rivière au cours ancien si capricieux et dévastateur.

du crédit ne résidait pas tant dans un surendettement possible — qui reste redoutable — mais bien dans l'utilisation faite par le paysan de l'argent emprunté. »

Et il ajoutait :

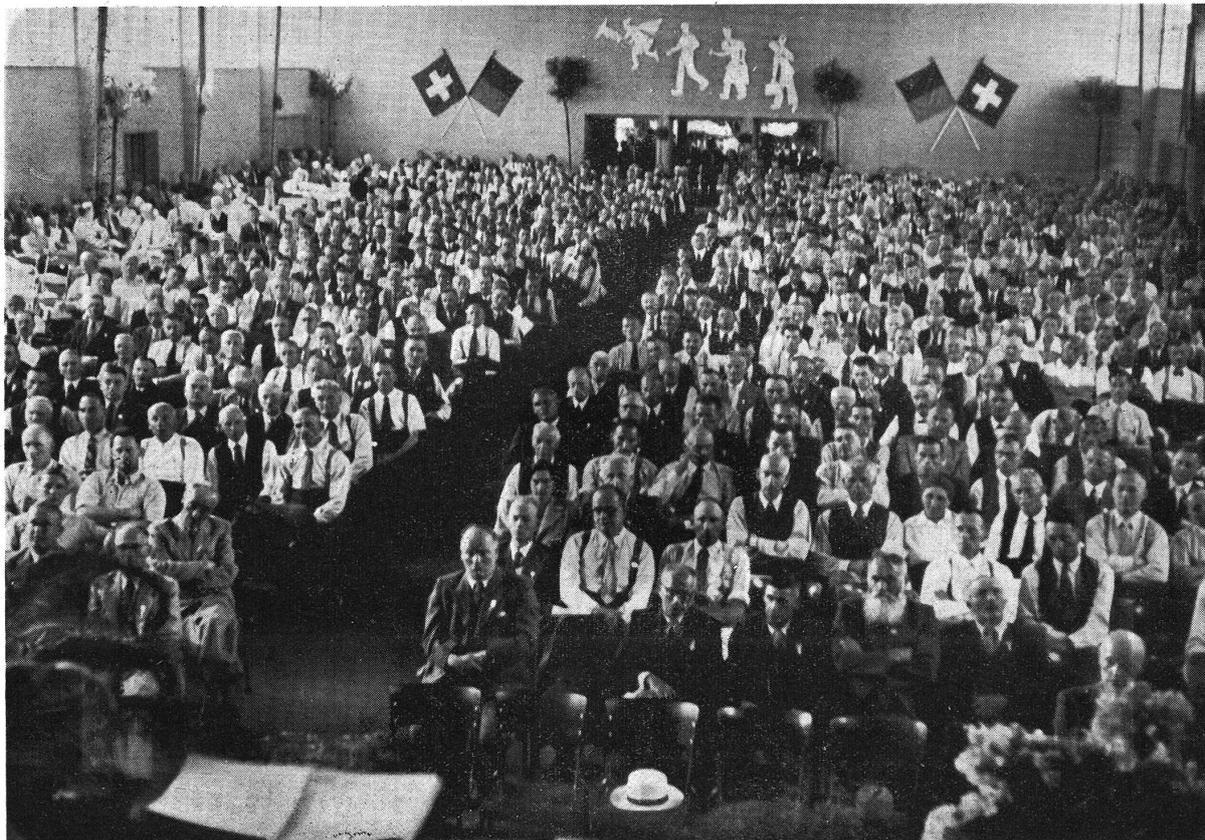
« Seules les Caisses de crédit mutuel sont à même de réaliser un crédit agricole intégral, fécond et moral, c'est-à-dire capable de satisfaire à toutes les conditions de l'agriculture. »

Nous formons les vœux pour la prospérité et le développement du mouvement

St-Gall, nous disons aussi notre reconnaissance pour tout le travail et leur dévouement à la tête de l'Union.

Nous insistons tout particulièrement sur *l'esprit de service* apparaissant dans toutes nos manifestations fédérales, cantonales ou locales.

Nos amis sont restés fidèles à l'esprit du fondateur des Caisses, disant en 1887 : « L'esprit de foi et de charité chrétienne doit être le ressort moteur et la force impulsive de notre infatigable activité.



L'assemblée des délégués au Pavillon de la Fiera

Tous ces magnifiques travaux et ces efforts de tous les jours en faveur de la population paysanne seraient incomplets sans l'introduction dans chaque village du canton d'une Caisse de crédit agricole système Raiffeisen.

En ma qualité de membre d'une Caisse du canton de Genève où chaque village agricole sans exception possède sa petite banque Raiffeisen, je m'en voudrais de ne pas citer quelques lignes du 9 septembre 1940 de mon ancien chef de Département, feu M. le conseiller d'Etat Anken :

« Nous sommes venus de tous les points de la Suisse pour affirmer notre action en faveur de la force agissante fondamentale moderne de l'agriculture : le crédit.

» On a trop longtemps laissé le paysan solitaire dans le dédale de ses intérêts économiques, solitaire et ignorant. Puis l'Etat est intervenu mais d'une façon fragmentaire. Et nul n'a vu qu'il y avait à créer ou à maintenir un circuit fermé strictement agricole : l'argent venu de la terre retournant à la terre pour la féconder et non pour l'épuiser. Nul n'a vu que le crédit commercial ne pouvait pas être un crédit agricole. Nul n'a vu que le mal

raiffeiseniste dans le canton du Tessin. Avec son inlassable persévérance dans la propagation des Caisses locales, c'est le corollaire indispensable au travail accompli par les autorités en faveur de l'agriculture. — Le salut ne vient pas de l'Etat mais des agriculteurs eux-mêmes.

— Que la jeune génération des caisses tessinoises vive, prospère et se développe avec l'encouragement et l'appui de l'ensemble des Caisses suisses.

Nous exprimons à cette vaillante cohorte notre gratitude et notre reconnaissance pour l'organisation de ces belles journées dans le Tessin ensoleillé.

Nous ne pouvons pas parler au nom de la Suisse romande en ce mois de juin 1950 sans dire à tous les agriculteurs atteints dans leur exploitation par le gel et la grêle, les sentiments de sympathie et d'encouragement des raiffeisenistes suisses.

Nos Caisses locales de crédit mutuel seront au premier rang du front de bataille pour atténuer les effets des terribles destructions survenues par les éléments naturels.

Aux dirigeants de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel, à nos amis de

Sans cela nos Caisses ne seront plus que de vulgaires affaires d'argent et finiront à la longue par ne plus rendre grand service. »

Rester fidèle aux principes et à l'esprit de Raiffeisen, c'est faire de l'argent un serviteur au service de tous et c'est en même temps obéir, servir et travailler au nom de Dieu tout puissant.

C'est enfin le porte-parole de la puissante délégation de Suisse alémanique, M. Math. Werder, de Sins (Argovie), auquel fait écho celui du petit groupement de Romanches, M. Th.-F. Quinter, de Trun (Grisons), les mêmes honneurs et les mêmes droits étant réservés à chaque contrée.

Une dernière fois le rideau s'ouvre sur la scène et la « Philharmonique » fait entendre un pot-pourri sur des airs suisses qui clôt solennellement la série des productions de choix. Ce régal artistique mêlé aux paroles profondes des orateurs avait fait vibrer les cœurs à l'unisson

dans une atmosphère de ferveur patriotique. Les yeux ravis et l'esprit nourri aux sources des plus nobles impressions, la foule s'écoule lentement vers les hôtels, humant l'air opportunément ra-

fraîchi par l'orage. L'ambiance est créée, les liens sont établis assurant le succès de la grande journée de travail du lendemain.

\* \* \*

## L'assemblée plénière des délégués de l'Union Raiffeisen suisse

La journée de lundi s'annonce radieuse. Aux premières heures, le paysage est féérique. Les congressistes matinaux hument l'air purifié par l'orage de la veille et admire le spectacle grandiose qui se déploie des rives du lac aux sommets variés de ce labyrinthe de montagnes. Arborant fièrement leur cocarde, ils n'en ont pas moins l'air grave de citoyens se préparant à accomplir le mandat important qui leur a été confié par la centaine de mille des raiffeisenistes suisses.

Répondant à l'appel du devoir, la foule grossit et converge une nouvelle fois, dès 8 heures, vers le bâtiment de la Fiera où va se dérouler la grande Landsgemeinde raiffeiseniste. A l'entrée, les formalités de contrôle sont prestement liquidées. En un clin d'œil, la vaste salle aux larges verrières est complètement occupée. Une couronne de fleurs et de verdure encercle le podium qui s'appuie contre une immense croix fédérale. Les membres des deux Conseils et de la Direction de l'Union y prennent place, entourant le conseiller d'Etat tessinois Canevascini, Don Rovelli, révérend curé de Sonvico et pionnier du raiffeisenisme en terre tessinoise et le Dr Brügger du secrétariat de l'Union des paysans suisses à Brougg. Par sa présence, la presse souligne également l'importance qu'elle attribue au mouvement Raiffeisen et la place toujours plus prépondérante qu'il tient dans l'économie du pays.

A 8 heures 30 précises, la séance est solennellement ouverte par le président de l'Union, M. G. Eugster, qui monte à la tribune alors que la liste des présences indique que 564 Caisses sont régulièrement représentées par 1313 délégués officiellement mandatés et venus de tous les cantons.

### Discours d'ouverture du président de l'Union

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue à la 47<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

Pour la première fois dans l'histoire bientôt centenaire de l'Union, nous sié-

geons en Suisse italienne. Le congrès de 1950 nous permet ainsi de poursuivre notre ronde à travers les différentes régions linguistiques du pays. Oeuvre patriotique, le raiffeisenisme s'affirme ainsi comme lien intime entre les Confédérés des différentes races et langues.

Votre forte participation me réjouit à double titre. Elle me montre, tout d'abord, que vous approuvez notre choix du lieu du congrès, et que, vous aussi, êtes heureux de vous trouver à Lugano, la reine de la Riviera suisse italienne. Votre participation est, ensuite, l'expression de la vie interne intense de nos coopératives d'épargne et de crédit, une manifestation de l'intérêt que vous portez à notre grande idée, d'actualité constante.

Dans chaque famille, le cadet est entouré d'une sollicitude particulière. Il n'en est pas autrement dans la grande famille raiffeiseniste. Les Raiffeisenistes du pays tout entier suivent avec attention et sympathie les premiers pas des Raiffeisenistes tessinois. Il est donc tout naturel qu'ils aient éprouvé le besoin de venir à Lugano leur apporter personnellement leur message de sympathie et leurs encouragements.

Par-dessus les Raiffeisenistes, notre sympathie va à la population tessinoise tout entière, à ce vaillant peuple de montagnards-paysans, qui lutte âprement pour son existence. En lui faisant part de nos expériences, en échangeant nos idées, nous contribuerons certainement, en bons Confédérés, à faciliter son ascension économique et sociale.

Le Tessin est pour nous plus encore qu'un magnifique coin de pays, chanté par les poètes. C'est une réalité helvétique, une des constantes de notre Confédération suisse.

Le Tessin a déjà fourni bon nombre de grands Confédérés. Nous pensons ici, entre autres, à l'un des plus illustres de ses enfants, feu le conseiller fédéral Giuseppe Motta. Son habileté politique, son influence dans le monde et sa grande probité ont contribué à nous préserver des deux dernières guerres mondiales. Aussi croyons-nous avoir interprété vos propres sentiments en déposant, samedi dernier, une couronne devant le buste commémoratif érigé en son honneur au Palais du gouvernement, à Bellinzona.

\* \* \*

Malgré des conditions économiques normales, la situation politique du pays est quelque peu ambiguë. On ne résoudra les problèmes qui se posent que par des compromis constructifs. Pour cela il est nécessaire que le citoyen fasse usage de ses droits civiques et exprime en toute cir-

constance son opinion par le bulletin de vote. Chez nous, le peuple est encore souverain. Cependant, il est indéniable que l'intérêt pour la chose publique est en déclin. Nous le constatons malheureusement lors des votations. Dans nombre de cantons, la participation aux scrutins n'est souvent que de 50 %, pour tomber ici et là à 40, voire même à 30%. Il convient de réagir contre cet abstentionnisme déplorable, si l'on veut éviter une crise grave de la démocratie.

Ces quelques réflexions m'amènent à la conclusion suivante :

Nos organes dirigeants groupent l'élite de nos classes rurales, les meilleurs éléments de nos communes. Tous ont à cœur de stimuler l'épargne et de transmettre un crédit avantageux. Mais cela ne suffit pas. Ils feront plus encore. Ils s'efforceront d'éveiller constamment l'esprit civique de leurs sociétaires et de stimuler leur intérêt à la chose publique. Ils feront ainsi acte de patriotisme en rendant notre démocratie toujours plus vivante, plus agissante.

\* \* \*

Je ne saurais terminer sans adresser une pensée de pieuse reconnaissance aux vaillants raiffeisenistes décédés depuis le dernier congrès. En servant nos Caisses avec dévouement et fidélité, ils ont bien mérité de la cause raiffeiseniste.

Une pensée de gratitude toute spéciale va au pionnier de notre cause, le curé Jean-Evangéliste Traber, qui repose à l'ombre du clocher de Bichelsee.

Notre reconnaissance envers ce grand bienfaiteur des classes rurales ne saurait tarir. En introduisant en Suisse, il y a 50 ans, la belle œuvre raiffeiseniste inspirée de l'amour de Dieu et du prochain, il s'est érigé dans nos cœurs un monument impérissable.

La journée d'aujourd'hui sera placée sous le signe de notre reconnaissance envers le curé Traber. Puisse son esprit régner sur nos délibérations. Puisse notre réunion marquer de son empreinte le développement de notre mouvement coopératif.

\* \* \*

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à notre premier congrès au Tessin.

Il m'est agréable de saluer plusieurs hôtes éminents qui, en nous honorant de leur présence, prouvent l'intérêt qu'ils portent à notre mouvement :

M. G. Canevascini, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture du canton du Tessin ;

M. Camponovo, directeur de l'école d'agriculture de Mezzano ;

M. Montorfani, vice-président de la commune de Lugano ;

M. le Dr Brügger, du secrétariat des paysans suisses, à Brougg ;

M. le Dr Reimann, représentant de la commission fédérale des banques.

Je salue également les représentants de la presse tessinoise et suisse.

Un certain nombre d'invités se sont fait excuser, parmi eux notre fidèle ami M. le Dr Laur, auquel nous adresserons un télégramme de sympathie.

Sur ce, je déclare ouverte la 47<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

## Discours de M. Canevascini délégué du Conseil d'Etat tessinois

Avant d'aborder les affaires administratives, le président se fait un honneur de donner la parole au président du Gouvernement tessinois, M. G. Canevascini, chef du Département de l'agriculture, connaisseur et ami avisé du mouvement raiffeiseniste.

Ayant exprimé l'honneur fait à son canton de recevoir la phalange des représentants des 900 Caisses Raiffeisen suisses et apporté le salut du Conseil d'Etat, M. Canevascini présente une étude remarquable, dans la langue mélodieuse du pays, sur la situation de l'économie agricole au Tessin et souligne les problèmes qui se posent à l'attention des autorités soucieuses de renforcer la vitalité des exploitations et de diriger l'agriculture vers une activité susceptible de lui préparer un sûr avenir : problème de la rénovation et de la modernisation de l'agriculture mise au niveau de celle des pays progressistes, problème du rendement, de la formation professionnelle, de la vente et des prix, etc. Mais l'orateur n'a garde d'oublier de mentionner celui du crédit agricole, soulignant ici la mission primordiale que doivent jouer les Caisses Raiffeisen rurales dans le renforcement des communautés villageoises autonomes.

Cette conférence fort appréciée ne fut prononcée qu'en italien. Par contre, et par les soins de l'Union, elle a été publiée dans les trois langues en une plaquette distribuée à la sortie à tous les participants. De la sorte, ils pourront tous en profiter et se pénétrer des sérieuses leçons qu'on peut en tirer. (Cette publication est à disposition des Caisses à l'Union jusqu'à épuisement du stock.)

## Le message de l'Union suisse des paysans

La parole est encore donnée au représentant de l'Union suisse des paysans, à Brougg, M. le Dr Brügger. Apportant les félicitations et les vœux de l'organisation-sœur, il met en évidence la féconde collaboration des dirigeants de St-Gall et de Brougg pour la défense des intérêts des classes agricoles et l'amélioration de leur situation économique et sociale :

L'Union suisse des paysans exprime sa reconnaissance aux Caisses Raiffeisen pour tout ce qu'elles font en faveur de nos paysans en gérant judicieusement leur épargne et en pourvoyant à leurs besoins de crédit.

Votre grand mérite est de contribuer au développement économique de nos communes rurales en améliorant sans cesse les conditions du crédit rural d'exploitation. Nombre de communes agricoles sont gravement menacées aujourd'hui par la désertion des campagnes que la guerre a fortement accentuée. Vos Caisses luttent effi-

cacement contre cette plaie de l'heure présente en favorisant l'épargne à la campagne et en y retenant les capitaux. Votre système de crédit rationnel, étudié, bien surveillé, a déjà rendu d'inappréciables services. C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant qu'un gouvernement cantonal ait préconisé dans un rapport officiel la fondation de Caisses Raiffeisen comme le meilleur moyen de parer à la désertion de nos campagnes.

Mais notre reconnaissance vous est acquise à un autre titre encore. Vous avez su inculquer à nos populations rurales l'esprit de sacrifice et de dévouement ainsi

vres sociales envers lesquelles il se distingue encore par un dévouement exemplaire.

Se faisant l'interprète de toute la famille Raiffeisen suisse, le président rendit un hommage public et chaleureux à cet homme de bien et rappela ses mérites alors qu'une agreste demoiselle le couvrait de fleurs. Très ému, Don Rovelli exprima ses remerciements pour le geste qui le touchait si profondément et confirma sa foi en l'avenir du raiffeise-



La tribune officielle pendant les débats

que l'amour du prochain. Vos Caisses sont ainsi des piliers de nos communautés rurales.

En vous remerciant pour votre travail, j'émetts l'espoir que les excellentes relations qui existent entre votre Union et la nôtre pourront être maintenues à l'avenir encore.

Le président, M. Eugster, remercie l'orateur et l'assure à l'avenir encore de l'appui de l'Union Raiffeisen dans la grande tâche commune.

## Hommage au fondateur de la première Caisse tessinoise

Dans ses marques de sympathie aux raiffeisenistes de langue italienne, l'assemblée eut la délicate attention de rendre hommage à celui qui fut le pionnier Raiffeisen tessinois, Don Rovelli, révérend curé de Sonvico, où il fonda, en 1923 déjà, la première Caisse du Tessin et de la Suisse italienne, caisse qui gère actuellement plus d'un million de dépôts avec bientôt Fr. 50 000.— de réserves et qui est devenue une véritable bénédiction pour la population de la commune. Don Rovelli fut également le fondateur et le grand animateur de toute une série d'œu-

nisme, son attachement et sa confiance en ceux qui en garantissent la direction.

\* \* \*

Un fait encore méritait d'être relevé. Le jour même du congrès, une cérémonie était organisée au sommet de l'Oberalp par la Société alpestre suisse et la Communauté suisse des montagnards en l'honneur de feu le conseiller national Georges Baumberger, le grand pionnier de la cause des habitants des vallées montagnardes.

Les raiffeisenistes se rappellent la sentence prononcée il y a 20 ans par le conseiller national Baumberger dans son rapport au Conseil fédéral sur les conditions d'existence de la population des régions alpestres :

*Il ne devrait plus y avoir en Suisse une seule vallée et dans cette vallée une seule commune qui ne soit dotée d'une Caisse Raiffeisen.*

Aussi l'assemblée tint-elle à s'associer à l'hommage rendu à ce protagoniste de la cause raiffeiseniste en adressant, sur l'Oberalp, un télégramme exprimant ses sentiments de gratitude.

\* \* \*

Ce digne prélude écoulé, il est temps de passer aux actes. L'ordre du jour va se dérouler selon la suite établie et qui appelle tout d'abord :

## L'élection du bureau de l'assemblée

En conformité des statuts, la présidence de l'assemblée échoit à M. Eugster, président de l'Union.

MM. Dr *Edelmann et Froidevaux*, du secrétariat de l'Union, tiennent le procès-verbal.

Selon la tradition, les débats auront lieu en français et en allemand, partiellement aussi en italien, *M. le directeur Heuberger* fonctionnera comme traducteur.

Sur proposition du président, l'assemblée complète son bureau par la nomination de quatre scrutateurs élus à l'unanimité :

1. *M. Hermann Guyot*, caissier à Boudevilliers (Neuchâtel),
2. *M. le prof. Plinio Ceppi*, président de la Fédération tessinoise,
3. *M. Jakob Zimmermann*, vice-président de la Fédération zougnoise,
4. *M. Fidèle Quinter*, président à Trun (Grisons).

\* \* \*

*M. le directeur J. Stadelmann* monte à la tribune pour la présentation des comptes et bilan de 1949 et du rapport sur l'activité de la Caisse centrale.

## Rapport sur l'activité de la Caisse centrale

1949 a vu se poursuivre les efforts en vue de la consolidation de l'économie mondiale et la restauration des Etats bouleversés par la guerre. D'importants résultats ont été acquis dans cette voie depuis la cessation des hostilités, mais, hélas, il reste encore beaucoup à faire, la tâche étant gigantesque. Nous ne perdons toutefois pas la foi en l'avenir, et conservons l'espoir de voir la paix et la confiance se rétablir, permettant une vie économique et sociale meilleure.

Vous avez reçu le compte d'exploitation du 47<sup>e</sup> exercice et le bilan au 31 décembre 1949. Je me permettrai de les commenter brièvement.

La rentabilité de la Caisse centrale a été défavorablement influencée l'an dernier par l'évolution du marché des capitaux, notamment par l'extrême liquidité et la baisse des taux. Le mouvement d'affaires, en revanche, a été normal.

Le resserrement monétaire du début de l'année s'est successivement atténué durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres et même la vague de dévaluations qui a déferlé sur le monde en septembre n'a exercé qu'une influence toute passagère sur l'évolution des taux. Le rendement moyen des titres d'emprunts publics suisses, qui était encore de 3,29 % à fin 1948 est tombé à 2,5 % vers la fin de l'été. Il remonta à 3 % en quelques jours, lors de la dévaluation de septembre, pour revenir à 2,58 % vers la fin de l'année 1949. Les papiers d'emprunt de la Confédération ont atteint des cours éle-

vés, encore inconnus jusqu'ici et la situation du marché de l'argent a permis, pour la première fois depuis 1938, l'émission d'un emprunt fédéral d'une durée de 25 ans, au taux bas de 3 %.

Les réserves-or de la Banque nationale suisse totalisaient 6,5 milliards au 31 décembre 1949 pour 4,5 milliards de billets en circulation. La robuste santé de notre monnaie explique la confiance dont jouit notre franc aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Le bilan de la Caisse centrale se rapproche de nouveau, au 31 décembre 1949, des 200 millions de francs qu'il avait déjà atteint en 1945/46. Le rôle primordial de l'Union est de servir de réservoir de compensation et d'égalisation des capitaux des 900 Caisses affiliées. Il est de ce fait naturel que son bilan évolue au gré de la conjoncture et ne se développe pas régulièrement comme celui des banques cantonales ou des établissements de crédit locaux.

Les nouveaux dépôts des Caisses affiliées ont été considérables en 1949, particulièrement vers la fin de l'année. Les avoirs en compte courant ont grossi de 11,7 millions pour atteindre 39 millions et les comptes à terme, totalisant 121,7 millions, ont augmenté de 2 millions. 7,8 millions ont été également remboursés sur les crédits utilisés, qui ont été ainsi ramenés à 18,7 millions. L'afflux total de nouveaux capitaux des Caisses a été ainsi de 21,5 millions. En revanche, les dépôts du public n'accusèrent pas de modification notable.

L'encaisse (espèces, avoirs sur compte de chèques postaux et à la Banque nationale suisse), qui était de 10 millions en 1948, a passé à plus de 15 millions de francs en 1949.

Dans l'état actuel du marché des capitaux, il est excessivement difficile, pour ne pas dire quasi impossible, de trouver encore des occasions de placements sûrs et à court terme. Le problème est particulièrement épineux et difficile à résoudre pour nous, étant donné que notre mission d'office de virement nous oblige à maintenir constamment une très forte liquidité.

Les nouveaux capitaux ont été, pour la plupart, investis en fonds publics à court et moyen termes, placements pour lesquels nous avons dû payer un agio de 5-7 %. L'amortissement de cet agio élevé grève naturellement sensiblement notre compte de profits et pertes. Déduction faite du droit de timbre et de l'impôt sur les coupons, le rendement moyen des nouveaux placements est sensiblement inférieur au taux moyen que l'Union a bonifié aux Caisses affiliées pour leurs placements à terme. Ajoutons encore que même ces titres à moyen terme restent soumis aux risques résultant des fluctuations éventuelles de cours.

Les titres d'emprunts de la Confédération, des cantons et des villes, ainsi que les lettres de gage, figurent au bilan à leur valeur nominale. Les obligations de banque, bien échelonnées selon les taux et les échéances, sont inscrites au bilan pour une somme inférieure de 2,2 millions à la valeur nominale et contiennent ainsi une certaine réserve pour risques de cours.

Une bonne et large répartition des risques inspire toute notre politique de placement. Ainsi, nous nous intéressons aux titres de la Confédération, des cantons, villes et communes, sans négliger les obligations des banques cantonales et autres solides établissements bancaires, ainsi que les lettres de gage. Nous vouons une attention spéciale à un bon échelonnement des échéances, en accordant la préférence aux titres de durée moyenne. L'échéance moyenne de nos fonds publics correspond à peu près à la durée moyenne des placements à terme des Caisses affiliées.

Les époques de taux bas ont toujours une incidence défavorable sur le compte de profits et pertes de l'Union, alors que les Caisses peuvent, elles, grâce à la Caisse centrale, résoudre d'une façon rationnelle et avantageuse le problème de la liquidité en plaçant leurs disponibilités en comptes à terme, exonérés de tout impôt et exempts de tout risque de cours.

Les placements hypothécaires se sont amplifiés de 6 millions de francs. 3,9 millions ont été prêtés directement à notre clientèle privée et 2,17 millions pour parfaire l'activité des Caisses locales. En revanche, 2,8 millions de francs nous ont été dénoncés et remboursés par la clientèle particulière et nous avons cédé à nouveau 0,8 million à des Caisses affiliées. L'augmentation nette est ainsi de 2,46 millions de francs en 96 nouveaux comptes. Cette année encore aucune perte n'a été enregistrée sur nos placements hypothécaires. Nous avions au 31 décembre 1949 2093 comptes hypothécaires. 2 débiteurs seulement ont été poursuivis pour le paiement des intérêts. Cela témoigne de la bonne qualité de nos placements hypothécaires.

Les avances aux corporations de droit public ont progressé de 6,7 millions et atteignent ainsi 13,4 millions de francs. Il est évident que ces importants et intéressants placements n'ont pu être obtenus qu'aux taux bas actuels.

Ensuite du remboursement de gros crédits de construction, les crédits à la clientèle privée ont rétrogradé de 3,3 à 1,8 millions de francs.

Les prêts à terme n'ont pas subi de notables fluctuations ; ils figurent au bilan par 2,4 millions. Comme c'est le cas depuis des années, il n'y a également pas eu de pertes dans ce secteur. Nous n'avons pas de crédits à l'étranger.

Exception faite des créanciers d'épargne, à qui nous devons 8,9 millions, et de l'emprunt, plutôt symbolique, de 500 000 francs auprès de la Centrale d'émission de lettres de gage, le bilan ne contient pas de passifs privilégiés.

Ensuite de nouvelles participations statutaires de Fr. 200 000.— des Caisses affiliées — qui sont les tenants de l'Union suisse — le capital social a passé à 7,4 millions. Avec les réserves, auxquelles 300 000 francs ont été attribués cette année encore, les fonds propres se montent à 10,9 millions. Les Caisses affiliées étant tenues d'effectuer au besoin des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de Fr. 1000.— par part sociale statutaire, ce qui représente un appoint de 7,4 millions de francs, le capital total de garantie

atteint actuellement 18,3 millions. Exception faite de Fr. 740 000.— de crédits en blanc à des Fédérations de coopératives agricoles, nos actifs sont tous bien couverts et ne recèlent aucun risque spécial. Conjugés aux 18 millions de capital social, ils constituent une large et excellente couverture des dépôts qui nous sont confiés.

\* \* \*

L'excédent de l'exercice 1949, de 604 000 francs, peut être qualifié de moyen. Il n'a cependant été obtenu que grâce à la modicité des frais généraux ; par rapport à la somme du bilan ces derniers ne sont que de 0,48 %, relation sensiblement inférieure à celle des banques suisses. Il est intéressant de relever, en passant, que cette relation est de 2,33 % pour les grandes banques, 0,66 % pour les banques cantonales et 0,84 % pour les banques locales.

Les avantages matériels directs que l'Union procure annuellement à ses Caisses affiliées peuvent, sans exagération, être évalués à un million. De ce montant, Fr. 300 000.— sont représentés par les intérêts bonifiés en compte à vue et Fr. 330 000 par les frais de revision pris en charge par la Caisse centrale.

Tous ces avantages ne semblent cependant pas encore donner entière satisfaction à certaines Caisses, qui se croient fondées à critiquer les taux offerts aux placements à terme, qu'elles jugent insuffisants. Permettez-moi de faire à ce propos une comparaison entre les taux moyens des dépôts à terme des Caisses affiliées et le rendement des fonds publics qui en forme la principale contrevaletur. En 1949, nous avons bonifié pour les placements à terme un taux moyen de 2,98 %, alors que le rendement moyen des fonds publics n'a été que de 2,88 %. Il n'y a donc non seulement aucun bénéfice, mais au contraire une moins-value de 0,1 %. Pour leurs dépôts à terme à la Caisse centrale, les Caisses affiliées bénéficient de taux nettement supérieurs au rendement moyen des obligations d'emprunt et des bons de caisse.

En dépit de l'uniformité de leur constitution et de leurs principes, les Caisses Raiffeisen sont néanmoins des coopératives indépendantes, profondément marquées des particularités de leur circonscription d'activité. Ainsi, les Caisses situées dans les banlieues des gros bourgs, où l'artisanat est développé, trouvent assez facilement à placer leurs capitaux dans leur circonscription. En revanche, les Caisses de la montagne comptent parmi les grosses créancières de l'Union. Cela s'explique par le fait que les possibilités de placements sur place sont souvent défaut en montagne. Il est tout naturel que les Caisses de ces régions touchent un intérêt un peu plus élevé, faute de quoi leur marge de gain serait trop réduite et ne permettrait pas de réaliser un bénéfice suffisant. En procédant ainsi, l'Union poursuit une politique de taux et de placement saine et équitable. Nous ne doutons pas que les Caisses affiliées n'approuvent cette manière de procéder, qui correspond bien aux principes raiffeisenistes.

\* \* \*

Permettez-moi encore quelques considérations sur la situation actuelle du marché de l'argent. On a beaucoup trop tendance, dans certains milieux, à rendre l'AVS seule responsable de la baisse des taux intervenue l'an dernier. Ce jugement est quelque peu hâtif. Il est évident que les bonnes conjonctures dont ont bénéficié l'artisanat et le commerce ont valu à l'AVS des ressources sensiblement plus élevées que celles prévues par les experts. L'AVS a ainsi certainement contribué à l'augmentation générale de la liquidité. Elle a récolté jusqu'ici 920 millions de francs, dont 464 millions en 1949. Toutefois, il convient de ne pas oublier qu'à côté de l'AVS, les caisses de pension des corporations de droit public, des entreprises industrielles et des banques ont également profité de la bonne situation des 5-6 dernières années et qu'elles ont, elles aussi, accusé de sensibles augmentations de recettes. Et il y a encore les nombreuses institutions de prévoyance constituées par des entreprises même de moyenne importance. Toutes ces institutions ont donc eu d'importants capitaux à placer. Il n'existe malheureusement pas de statistique récente indiquant le chiffre exact des capitaux gérés par elles. Mais les personnes compétentes sont ici de l'avis unanime que ces capitaux sont bien supérieurs à ceux de l'AVS. Il convient également de relever que les sociétés d'assurance ont étendu aussi leur activité et qu'elles disposent de capitaux considérables à la recherche d'occasions de placement.

Le marché des capitaux a été également alimenté dans une forte mesure par le rapatriement d'avoirs en dollars, bloqués à l'époque aux Etats-Unis, ainsi que par le remboursement d'emprunts de la Confédération, des cantons, etc. Ces remboursements ont totalisé l'an dernier plus de 930 millions, tandis que les emprunts indigènes et étrangers n'ont absorbé que 450 millions.

L'écoulement partiel des gros stocks de marchandises, ainsi que le ralentissement de l'activité de construction ont également libéré d'importants fonds, qui sont venus grossir la masse des capitaux en chômage.

En plus de cette évolution interne, la Suisse est à nouveau choisie comme lieu de refuge de prédilection de capitaux étrangers et même de dépôts de banques d'émission de nombreux pays.

L'industrie, le commerce et l'artisanat étant sous l'influence évidente du recul des affaires, n'ont plus recours à de gros crédits. D'importants travaux sont prévus pour parer à un chômage massif éventuel. La balance commerciale et le bilan de paiement de la Suisse sont bien équilibrés. Tout cela ne rend pas perceptible, pour le moment du moins, une forte demande de capitaux.

Un examen objectif de la situation du marché de l'argent permet d'admettre que la période actuelle de taux bas sera de quelque durée, à condition naturellement qu'aucun événement politique ou une forte dépression économique ne viennent bouleverser le marché des devises.

Il faut donc prendre notre parti de cette situation et en tirer les conséquences qui s'imposent. Nous devons rester conscients

du fait que nous ne sommes pas une banque ordinaire, mais une caisse de compensation de disponibilités, obligée de maintenir un fort portefeuille de fonds publics. Les conditions actuelles du marché des capitaux exercent fortement leur influence sur notre compte d'exploitation qu'il sera toujours plus difficile d'équilibrer. La marge de gain s'est sensiblement rétrécie et le compte d'exploitation souffre de l'augmentation des frais généraux.

\* \* \*

Je ne saurais terminer sans remercier les centaines de Caisses créancières, du Léman aux vallées les plus reculées des Grisons, pour la confiance qu'elles nous témoignent en nous confiant leurs capitaux disponibles. Nous sommes pleinement conscients de la grosse responsabilité que nous assumons en tant que gérants de cette fortune populaire.

A l'avenir comme par le passé — il y a bientôt 40 ans que nous travaillons sans perte notable — nous nous ferons un devoir de placer cette épargne de façon sûre, selon les principes commerciaux et techniques éprouvés.

Nous remercions nos collaborateurs, les membres du Conseil d'administration ainsi que notre personnel pour son zèle et sa précieuse collaboration, facteurs essentiels de nos succès.

\* \* \*

M. le directeur Heuberger, chef de l'Office fiduciaire et de revision de l'Union succède à M. Stadelmann pour la présentation de son rapport annuel.

## Rapport sur la situation des Caisses affiliées

A l'instar de ses prédécesseurs, l'exercice 1949 a valu au mouvement raiffeiseniste suisse de nouveaux et importants progrès.

Tandis que huit cantons ont vu le nombre de leurs Caisses augmenter, tous participent à l'élargissement du cercle des sociétaires, à la progression du nombre des déposants, à l'élévation de la somme des bilans, à l'accroissement des réserves. Cette marche en avant nous réjouit à double titre. Elle exprime tout d'abord la confiance croissante de nos populations rurales en nos institutions d'entraide dans le domaine de l'épargne et du crédit. Elle représente ensuite un affermissement de nos bases matérielles. Toute œuvre, même la plus idéaliste, a besoin d'un minimum de substance pour exercer pleinement son action.

11 fondations ont porté à 891 le nombre des Caisses à fin 1949. 19 Caisses ont été encore fondées durant les six premiers mois de 1950. L'Union suisse groupe donc actuellement 910 Caisses Raiffeisen. Le conseiller national Baumberger, cet ardent défenseur de la population montagnarde, disait il y a quelques vingt ans :

« D'ici quelques années, il ne devrait plus y avoir en Suisse une seule vallée et dans cette vallée plus une seule commune qui ne soit dotée d'une Caisse Raiffeisen. »

Ce but est déjà réalisé dans maintes régions du pays.

L'effectif des sociétaires, en augmentation de 2255 unités, atteint 92 000 en chiffre rond. Expression tangible du développement des Caisses, la somme des bilans progresse de 51 millions de francs et se chiffre à 923 millions. Par rapport à 1948, l'avance est de 6 %. Le nombre des déposants, de 380 000, s'est amplifié de 17 500. Les bénéfiques (Fr. 3,4 millions) ont porté les réserves à 38,5 millions de francs. Les nouveaux capitaux proviennent exclusivement des dépôts du public. Les bilans des Caisses Raiffeisen ne contiennent aucun crédit bancaire ou emprunt auprès de centrales de lettres de gage, ce qui leur assure non seulement une précieuse indépendance financière, mais leur évite encore toute aliénation d'actifs. Les besoins de crédit sont satisfaits par la Caisse centrale, institution financière indépendante, propriété exclusive des Caisses. Ces crédits, en recul de 7,8 millions de francs, figurent encore au bilan par 18,7 millions. Le nombre des Caisses débitrices rétrograde également de 350 à 280. La liquidité moyenne correspond au 20 % de la somme des bilans. Elle représente une forte capacité de paiement, mettant les Caisses à l'abri de toute surprise. Toutes les catégories de dépôts participent à l'augmentation des bilans : l'épargne pour 30 millions de francs, les obligations pour 20 millions, les comptes courants pour 7 millions. Au 31 décembre 1949, ces différents chapitres du bilan accusaient les chiffres suivants : caisse d'épargne 566 millions, obligations 165 millions, comptes courants 94 millions.

Les nouveaux fonds confiés aux Caisses Raiffeisen suisses ont été, en général, placés de façon rémunératrice. Les prêts hypothécaires, 573 millions au total, grossissent de 32 millions. 3 millions ont été à nouveau avancés à des corporations de droit public qui doivent maintenant au total 53 millions. Les crédits d'exploitation, 87 millions, sont restés à peu près stables. 2700 nouveaux prêts accordés portent à 95 000 le nombre des débiteurs.

Le chiffre d'affaires de 1,8 milliard a occasionné aux caissiers 1,307,000 opérations, soit 23,000 de plus qu'en 1948.

Ces chiffres sont l'expression arithmétique de la vie intense de nos coopératives d'épargne et de crédit. Ils témoignent encore du vivant esprit d'épargne de nos populations rurales et de conditions économiques encore favorables.

Le paiement des intérêts donne satisfaction dans l'ensemble. Un certain ralentissement s'est en revanche produit dans la rentrée des amortissements.

Les pertes sur comptes débiteurs sont minimes, Fr. 11,300.— pour 3 comptes. Les frais généraux, y compris les impôts, ont absorbé 3,93 millions. Par rapport à la somme du bilan, la relation est de 0,43 %, donc d'une bonne moitié inférieure à la moyenne générale des banques suisses.

Les bénéfiques et les avantages matériels procurés par les Caisses Raiffeisen suisses peuvent être évalués, pour 1949, à 8 millions de francs.

A la joie légitime que procurent les progrès réalisés l'an dernier, s'allie la profonde satisfaction de savoir que les bilans

de toutes les Caisses sont intacts. A l'avenir et vue humaine, rien n'est à craindre. Les déposants peuvent avoir la certitude que leurs capitaux sont en sécurité. Cette forte position, nous la devons d'abord à l'excellence de nos principes de base, ainsi qu'à la conscience et au sens des responsabilités des organes dirigeants des Caisses. Nous la devons également à la revision professionnelle, sévère peut-être, mais dont la valeur est unanimement reconnue par tous les milieux compétents en la matière. Toutes les Caisses ont subi en 1949 la revision prescrite par les statuts et la loi fédérale sur les banques, opérée à peu près partout à l'improviste. Outre cela, 30 revisions complémentaires ont été exécutées auprès des Caisses ayant changé de caissier en cours d'année où dont la revision ordinaire n'avait pas donné pleine satisfaction. Le résultat de ces revisions a été bon, excellent même. Nos populations rurales ont démontré une fois de plus qu'elles sont non seulement capables de gérer leur épargne et leur crédit, mais qu'elles savent encore faire preuve de solidarité et de dévouement dans le délicat domaine de l'épargne et du crédit.

1949 a vu le mouvement s'étendre encore, tout en affermissant ses assises. Les résultats obtenus réjouiront tous les collaborateurs de cette belle œuvre sociale, spécialement les membres des comités qui œuvrent à titre honorifique, donnant un magnifique exemple d'amour du prochain. Ces résultats réjouiront aussi nos dévoués caissiers, les membres des organes dirigeants des Fédérations cantonales et de l'Union suisse. Ils procureront aussi une profonde satisfaction à nos fidèles reviseurs, qui ont à cœur, eux aussi, l'idéal de Raiffeisen.

A tous ces chers collaborateurs, nous adressons un sincère et chaleureux merci.

\* \* \*

L'évolution économique a modifié totalement l'état du marché de l'argent. Nous ne pouvons pas l'ignorer. La confiance témoignée actuellement à la Suisse par tous les pays du monde est sans précédent dans notre histoire. Nous avons tout d'abord eu l'instimable privilège d'être préservés des deux dernières guerres mondiales. Notre peuple possède encore à un haut degré l'esprit d'épargne et l'amour du travail. Notre situation politique, comparée à celle de nos voisins, est d'une remarquable stabilité. La structure économique du pays est saine. Le franc suisse, avec sa couverture-or de 140 %, est devenu la monnaie la plus appréciée du globe. La confiance que créent de tels facteurs est magnifique. Elle a toutefois un inconvénient : celui de sursaturer notre marché des capitaux, qui connaît à nouveau une liquidité extrême, exerçant à son tour une pression massive sur les taux d'intérêts. Si des taux bas sont favorables aux débiteurs, ils nuisent en revanche aux fonds sociaux, publics et privés, et lèsent les intérêts du petit épargnant méritant. Nous considérons qu'une mission primordiale de la banque est de veiller à la sauvegarde des intérêts de tous, débiteurs et créanciers. Nous ne partageons pas la conception de certaines banques, qui refoulent aujourd'hui systé-

matiquement tous les capitaux dont elles n'ont pas immédiatement l'emploi. La banque doit, en tout temps, accepter l'épargne populaire, si possible encore à des taux raisonnables, fût-ce au prix d'un sacrifice pécuniaire momentané. C'est dans cet ordre d'idée que nous avons engagé les Caisses à toujours accepter les dépôts provenant de leur circonscription coopérative et à ne pas décourager l'épargne par une baisse trop massive des taux. A l'avenir encore, les Caisses Raiffeisen agiront en institutions sociales, bien imprégnées de leurs devoirs, décidées à toujours mettre en pratique leur belle devise qui est de servir.

Durant près de 50 ans les Caisses Raiffeisen suisses ont lutté pour l'application de taux débiteurs supportables. Une nouvelle mission leur échoit aujourd'hui : celle de défendre avec la même ardeur le déposant, l'épargnant, ceci en acceptant ses dépôts à des taux convenables. Les débiteurs sont dignes de tout notre appui. Les créanciers savent que cet appui leur est également acquis. Pratiquer ici la politique du juste milieu est pour les Caisses Raiffeisen un devoir social, nous dirons même un devoir patriotique.

\* \* \*

Au cours de l'année encore, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur un nouveau statut monétaire, donc sur un problème qui ne saurait être indifférent aux raiffeisenistes. Au projet du Conseil fédéral, les adeptes de la monnaie franche opposent un contre-projet. Ce sont les mêmes milieux qui, depuis longtemps déjà, cherchent à saper les bases solides de notre franc suisse en supprimant la couverture-or. A nos bons billets de banque actuels, ces réformateurs veulent substituer une monnaie dite « fondante », qui ne manquerait pas de ruiner la confiance dont notre franc est l'objet. L'épargne se verrait compromise et toute l'économie nationale tomberait dans un chaos complet. Le peuple suisse saura éviter cela en acceptant au moment donné le projet mûrement réfléchi que présentent le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse. Une situation monétaire saine, une économie ordonnée, resteront la condition *sine qua non* du développement futur de notre œuvre. En 50 ans de labeur acharné, nos coopératives d'entraide ont atteint un haut degré de perfection. Elles ne pourront le maintenir que dans un pays dont la situation monétaire et financière reste saine.

Remplissons toujours, à l'avenir encore, nos devoirs de citoyens en défendant les débiteurs et les créanciers. Nous servirons ainsi utilement nos populations rurales et le pays tout entier.

\* \* \*

Le rapport de l'organe de contrôle de l'Union est présenté en allemand par M. A. Müller, président, puis en français par M. l'abbé Montavon, vice-président du Conseil de surveillance. Nous en reproduisons les conclusions essentielles avec les résolutions relatives à l'adoption des comptes et du bilan.

## Rapport du Conseil de surveillance sur l'exercice 1949

En notre qualité d'organe de contrôle et conjointement avec la Société fiduciaire REVISA fonctionnant comme autorité neutre et indépendante de revision, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de 1949. Nous avons exécuté également deux revisions intermédiaires en cours d'année. Le contrôle formel du bilan et du compte d'exploitation sur la base des inventaires a révélé une concordance parfaite. Le résultat du contrôle matériel nous a également satisfaits à tous égards.

*En pleine conscience de sa responsabilité, le Conseil de surveillance peut déclarer que l'Union est gérée selon des principes techniques et commerciaux éprouvés et que tout est en ordre parfait à la Caisse centrale. Le bilan est sain et toutes ses positions absolument intactes. Il n'existe aucun risque apparent.*

\* \* \*

Nous proposons à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan au 31 décembre 1949, ainsi que le compte de profits et pertes de l'exercice 1949 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables.
2. Le bénéfice de Fr. 604,334.87 est à répartir de la manière suivante conformément aux propositions du Conseil de surveillance :
  - a) Fr. 228,000.— pour le paiement d'un intérêt de 4% au capital social;
  - b) Fr. 300,000.— versement au fonds de réserve ;
  - c) Fr. 16,334.87 report à compte nouveau.
3. Des remerciements sont exprimés au Conseil d'administration, aux directeurs, aux fonctionnaires et employés de la Caisse centrale et de l'Office de revision pour leur travail consciencieux et fructueux.

\* \* \*

*L'assemblée accepte sans discussion les différents rapports qui viennent d'être présentés et, par un vote unanime, en adopte les résolutions telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.*

\* \* \*

Les objets statutaires étant liquidés, l'ordre du jour appelle encore la conférence

## 50 ans de Raiffeisenisme en Suisse

par M. J. Heuberger, directeur.

A l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la première Caisse Raiffeisen en Suisse, dans le petit village thurgovien de Bichelsee, par le pionnier et vénéré curé-doyen Traber, il convenait d'évoquer cet événement marquant la pénétration définitive dans notre pays d'une grande idée sociale qui a, aujourd'hui, conquis tout l'univers. Le directeur de l'Union suisse était tout désigné pour

établir le bilan financier, social et moral des réalisations en terre helvétique, lui qui est au gouvernail depuis plus de 30 années d'où il a su donner à l'œuvre une impulsion fortement marquée de son sceau.

Traçant la mission des Caisses, il démontrera qu'elles n'y ont pas failli, mais que par leur action d'entraide elles ont procuré aux classes rurales des profits matériels exprimés par la statistique ainsi que des profits sociaux et moraux éminents mais qui ne se chiffrent pas. Soulignant la gratitude du mouvement raiffeiseniste envers tous ceux qui ont œuvré bénévolement, il remercia particulièrement la Providence qui a visiblement secondé leurs efforts et fit encore appel à sa protection pour l'avenir. Il termina enfin par le mot d'ordre du chef : veillons jalousement sur l'œuvre édifiée avec amour et persévérance au cours de ce demi-siècle ; elle constitue un bien sacré que nous transmettrons comme précieuse héritage aux générations futures.

La conférence ne fut présentée qu'en langue allemande. L'heure étant fort avancée et le temps limité, proposition fut faite, bien à regret, de supprimer la traduction française avec l'assurance que le texte intégral serait publié dans les tout prochains numéros du *Messenger*. L'assemblée se rangea à cette manière de procéder.

\* \* \*

Le dernier tractandum prévoit une *discussion générale*. Cette possibilité de s'exprimer n'étant utilisée par personne, le président Eugster clôt la séance par ces quelques termes bien sentis :

L'assemblée de ce jour met un digne point final à 50 ans de raiffeisenisme en Suisse.

Je remercie tous les participants et spécialement les orateurs. Ma gratitude va au gouvernement et à la population tessinoise que nous avons appris à apprécier et à aimer.

Raiffeisenistes ! En avant pour une nouvelle année au service de notre idée et de la Patrie !

Et debout, face à la croix blanche sur fond de gueule, l'assistance entonne le cantique suisse dont les paroles prennent un sens plus émouvant et profond en ces jours où l'horizon s'assombrit :

« Dans l'orage et la détresse,

Il est notre forteresse.

Offrons-Lui des cœurs pieux.

Dieu nous bénira du haut des cieux ! »

Ainsi le rideau tombe sur le 47e congrès Raiffeisen suisse. A pas graves, les délégués regagnent leurs hôtels où, rapidement, ils prendront le repas de midi car les trains vont les reconduire tous

dans leurs foyers où ils poursuivront avec un enthousiasme renouvelé l'œuvre de solidarité à laquelle ils vouent leurs viriles forces pour le bien de nos communautés rurales, cellules du pays fier et libre. Le congrès de Lugano a éclairé leur cœur d'un rayon lumineux qui ne s'éteindra pas.

Fx.

## A la Fédération genevoise

Il y a exactement 25 ans que le mouvement raiffeiseniste a pris pied dans le canton de Genève. C'est en effet en 1925 que M. l'abbé Bianchi, alors curé d'Avusy, fonda la première Caisse genevoise dans sa paroisse. Pionnier enthousiaste, il devait provoquer également la fondation de Caisses dans de nombreuses autres communes du canton. Puis, le dynamique et avisé conseiller d'Etat de l'époque, M. I. Anken, chef du Département de l'agriculture, comprit lui aussi qu'une aide efficace sur le terrain du crédit devait être apportée aux travailleurs de la terre et s'employa à son tour à doter toutes les communes rurales de leur propre établissement financier. Grâce à l'impulsion puissante de ces deux pionniers et à l'appui moral de l'Etat, la totalité des communes de la campagne genevoise jouit actuellement des bienfaits d'une Caisse Raiffeisen. Ainsi se réalise petit à petit le programme que M. Anken avait défini comme suit :

Il faut réaliser un crédit agricole intégral, fécond et moral, c'est-à-dire capable de satisfaire à toutes les conditions de l'agriculture, s'alimentant fondamentalement par l'argent des exploitations mêmes (revenu et roulement), s'adaptant à chaque cas spécial pour une destination déterminée et contrôlée, disciplinant le paysan dans le maniement de l'emprunt en sorte qu'il soit le bénéficiaire et non la victime de ses opérations financières et développant le sens de l'épargne — prévoyance, de la solidarité professionnelle et du devoir personnel.

La Fédération genevoise comprend actuellement 36 Caisses locales avec 1806 sociétaires et 4400 épargnants. Son comité est ainsi constitué :

Président : Jean Dusseiller, Corsier  
 Vice-président : Edmond Ramu, Dardagny  
 Secrétaire : Marius Constantin, Collex  
 Caissier : Charles Boymond, Compesières  
 Membres : J.-H. Mévaux, Jussy  
 Ami Bonnet, Satigny.

Alors que, par le passé, l'assemblée de la Fédération avait toujours eu lieu à Genève même, elle fut convoquée cette année et pour la première fois dans une localité de la campagne, centre d'activité

d'une Caisse. C'était à Dardagny, le dimanche 14 mai, à 14 h. 30, dans l'accueillant château, demeure seigneuriale entretenue avec goût et qui abrite le local de la Caisse. L'expérience fut concluante puisque les 120 délégués représentant les 36 Caisses se pressaient dans la coquette salle des fêtes artistiquement décorée. Ils y furent chaleureusement accueillis par les dirigeants de la Caisse locale.

M. Jean Dusseiller, député, président fondateur de la Fédération, dirigea les débats avec son habileté coutumière. Se vouant corps et âme à sa mission, il salua avec fierté les délégués des Caisses fédérées, dont il est heureux d'enregistrer les succès constants.

Au nom de la population de Dardagny et plus spécialement des membres de la Caisse locale qu'il préside, M. Ramu, maire, se plut à adresser aux participants les chaleureux souhaits de bienvenue dans la commune de ses administrés. Digne représentant des Caisses genevoises au sein des organes dirigeants de l'Union suisse, il rappela en termes enthousiastes la mission financière, éducative et sociale de la Caisse dans l'économie villageoise. Mettant en évidence la collaboration fructueuse des autorités communales avec les organes de la Caisse, il en démontra l'heureuse influence en faveur du bien commun.

Du rapport du comité, présenté par M. Dusseiller, président, nous avons spécialement retenu deux problèmes pratiques qui intéressent les Caisses du canton. Genève est l'unique canton suisse qui fasse payer un droit de renouvellement de 2 %, tous les 15 ans, sur les cédulas hypothécaires transmissibles par voie d'endossement. Une telle mesure fiscale pèse lourdement sur le crédit rural et handicape l'usage pourtant si avantageux à tous égards de la cédula hypothécaire. Des démarches pressantes ont été entreprises en haut lieu par le président pour la suppression d'une telle anomalie. Les négociations n'ont malheureusement pas encore abouti à apporter les modifications désirées. D'autre part, une heureuse initiative va se réaliser, marquant la collaboration de l'association des coopératives agricoles avec les Caisses Raiffeisen. Dorénavant les offices locaux des blés effectueront leurs paiements aux agriculteurs de manière uniforme, par l'intermédiaire des Caisses Raiffeisen. Des expériences concluantes ont déjà été faites dans plusieurs localités et les intéressés profiteront à coup sûr des avantages que comporte la nouvelle méthode mise en pratique.

En 1949, les Caisses genevoises ont

poursuivi avec succès leur développement dans tous les domaines. Le chiffre total des bilans atteint 14 millions. Les Caisses ont traité des affaires pour un montant de 32,7 millions alors que le capital social se chiffre à 670,000.— francs.

Pour l'avenir du mouvement raiffeiseniste en terre genevoise, il est d'une grande importance que le Gouvernement cantonal continue à lui vouer une attention bienveillante. Dans ce sens, il est heureux de constater que la bonne tradition introduite par feu le conseiller d'Etat Anken est maintenue par l'actuel chef du Département de l'agriculture. Prenant part personnellement à l'assemblée, M. de Senarclens, président du Conseil d'Etat, apporta le salut du gouvernement et adressa des paroles de reconnaissance et d'encouragement pour la belle œuvre d'entraide accomplie. Félicitant les dirigeants, il les invita à persévérer dans leurs efforts pour le bien des communes rurales genevoises. De telles paroles d'un homme d'Etat responsable ont une portée de haute valeur. Heureuses les Caisses genevoises qui peuvent compter sur l'appui d'un gouvernement averti et progressiste.

M. J. Heuberger, directeur de l'Union suisse, s'était obligeamment mis à la disposition de l'assemblée comme conférencier du jour. Il exprima tout d'abord sa gratitude aux délégués genevois qui collaborent au mouvement raiffeiseniste suisse avec une fidélité digne d'éloge. Il

fit ressortir le vrai sens de l'esprit Raiffeisen au service de la famille, de la commune et de la patrie. Son exposé à l'ordre du jour : *Situation du marché de l'argent*, devait naturellement être documenté de première main si l'on sait qu'en plus de la direction de l'Union suisse, M. Heuberger est membre du conseil de la Banque nationale et de l'A.V.S. Il intéressa en effet très vivement les délégués par des informations complètes et utiles sur les problèmes de l'heure : variations sur le marché des capitaux, fluctuations des taux, répercussions de la dévaluation des monnaies étrangères, placement de fonds de l'A.V.S., etc.

Ce fut ensuite le rôle de M. Malnati, architecte, d'apporter aux auditeurs des renseignements précieux sur *L'estimation des biens ruraux*. Vice-président de la Caisse de Meyrin qui profite ainsi de ses services et membre de la commission cantonale de taxation des propriétés agricoles, le rapporteur fut à même d'exposer de manière précise et pratique les principes qui régissent la taxation moderne des immeubles. Chacun a pu faire son profit de ce cours instructif.

Les assises annuelles de la Fédération genevoises se sont déroulées dans une ambiance de fécond travail et tous les participants y ont puisé une nouvelle dose d'énergie pour l'accomplissement toujours plus parfait de leur mission.

— ch —

## Nouvelles des Caisses affiliées

(Correspondances)

BURE (Jura)

Mon  
ben 1935  
p 58

La section-mère des Caisses Raiffeisen jurassienne fête son 40e anniversaire.

A l'époque de la 25e année d'activité de la Caisse, la commémoration d'un jubilé n'était pas encore entrée dans les mœurs et on avait laissé passer cet événement sans le marquer officiellement. C'est la raison pour laquelle les dirigeants jugèrent utile de s'arrêter au 40e anniversaire en organisant une manifestation jubilaire avec la participation exceptionnelle des représentants de l'Union suisse et de la Fédération jurassienne.

L'agreste village de Bure est situé à l'extrême frontière de la riante Ajoie, face au village français de Villars-le-Sec. De par cette situation particulière, sa population laborieuse fut de tout temps exposée à de graves dangers, spécialement au cours des deux dernières guerres. Des combats meurtriers se livrèrent même à quelques centaines de mètres lors de la débâcle de l'armée allemande d'arrière-automne 1944. Ces risques inhérents à une population frontalière ne sont pas sans avoir avivé en elle le besoin de la cohésion, la néces-

sité de se resserrer sur elle-même pour affronter les dangers communs. La solidarité agissante ne pouvait donc que renforcer ce sentiment inné de collaboration. Elle s'est d'ailleurs manifestée éloquentement sur le terrain de l'épargne et du crédit par la fondation, en 1910, d'une Caisse Raiffeisen qui marcha de progrès en progrès et dont les succès sont illustrés par le résultat du 40e bilan :

Sur 630 habitants de la commune, la Caisse a un effectif de 117 sociétaires et de 300 épargnants. Le chiffre du bilan se monte à Fr. 965,474.—, avec un mouvement d'affaires de Fr. 1,5 million. Y compris le bénéfice de l'exercice (Fr. 3,898.—), les réserves s'élèvent à Fr. 30,855.—.

C'est le dimanche 30 avril qu'eut lieu la manifestation commémorative. La salle des œuvres décorée avec goût était tout juste assez spacieuse pour contenir les 120 participants.

A 14 h. 30, le président de direction, M. Guélat, ruraliste, ouvrit la cérémonie par des souhaits de cordiale bienvenue aux participants et aux invités.

Sans autre intervalle, le président remémora toute l'histoire de l'institution. Pré-

ludant sur la situation des agriculteurs de l'époque et sur l'idéal de l'entraide villageoise, il donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance de fondation du 13 avril 1910 et rend hommage aux 37 fondateurs. Il a une pensée émue pour les disparus que l'assemblée honore, puis rappelle la composition des premiers organes dirigeants et de tous ceux qui se sont succédés à la tâche.

Mais, à tout seigneur tout honneur ! Si une belle œuvre avait été montée de toutes pièces par la mise en valeur de l'esprit de bonne volonté qui animait des citoyens épris de dévouement à la chose publique, il avait fallu une personnalité marquante pour coordonner ces forces et leur tracer le chemin des réalisations pratiques répondant aux besoins de l'heure. Ce mérite, proclame l'orateur, revient au jeune curé de l'époque, aujourd'hui M. le chanoine Guéniat, le vénéré doyen de Delémont, qui porte allègrement ses 77 ans et dont la présence rehausse la fête.

Dans le cadre d'un cercle d'études pour hommes, pendant les longues soirées d'hiver, le jeune prêtre, sociologue militant, présentait à ses paroissiens la thèse des enseignements de l'Eglise sur les conditions des travailleurs. En homme d'action et tirant une conclusion, il voulut passer de la théorie à la pratique et proposa la création d'une Caisse rurale de crédit. Etant entré en relation avec l'Union suisse de St-Gall, il obtint les statuts des Caisses Raiffeisen qu'il fit étudier en commun et approuver par 37 courageux paroissiens. Pour asseoir son œuvre sur un roc solide, le pionnier fondateur la fit aussitôt affilier à l'Union suisse où elle fut enregistrée comme 120<sup>e</sup> unité.

Et le chroniqueur de se faire applaudir encore par sa dissertation sur des slogans synthétisant l'idéal de la solidarité.

A ce moment, la salle acclame major de table le capitaine Racine, instituteur, qui remplira martialement sa fonction tout en lançant de gaies bouffées de cet esprit gaulois que les « Burets » ont hérité de leurs ancêtres. Il remarque tout aussitôt qu'en prenant de l'âge la Caisse de Bure n'a pas été piquée des vers, mais qu'elle a pris une santé florissante digne d'être fêtée.

Sous cette baguette habile, les toasts vont se succéder, entrecoupés par les productions de deux jeunes artistes musiciens, le pianiste Gérard, fils de la caissière, et l'accordéoniste Bernard. De gentes demoiselles, filles de raiffeisenistes, serviront également une collation finement préparée et arrosée du verre de l'amitié.

Dans cette atmosphère de joie, la parole est donnée au représentant de l'Union centrale suisse, M. Froidevaux, reviseur, qui met en relief les principes de base d'une saine solidarité rurale devant assurer l'autonomie de la communauté villageoise, s'attachant plus spécialement à marquer la mission de la plus importante de ces diverses petites unités, la Caisse Raiffeisen. Il présente à la Caisse jubilaire les félicitations et les souhaits des organes directeurs de St-Gall et offre en leur nom un diplôme d'honneur, témoignage de 40 ans de loyale collaboration.

M. Membrez, ancien président et mem-

bre d'honneur de la Fédération, se plaît à apporter les félicitations des 56 sections sœurs à la vaillante population du village de Bure qui fut le berceau du raiffeisenisme jurassien. Pendant 13 ans, la Caisse de Bure a œuvré seule au Jura, premier jalon et caisse-témoin, qui devait faire éclore, au moment opportun, des institutions similaires partout où des citoyens éclairés en reconnaîtraient les bienfaits. Aujourd'hui, la semence est en pleine floraison dans tous les districts jurassiens. En hommage à la caisse-mère, l'orateur remet à ses dirigeants et au nom de la Fédération un plateau souvenir en bois sculpté aux armes du Jura. Il proclame les services rendus au Comité de la Fédération par feu le caissier Jules Crelier, époux de l'habile caissière actuelle dont les mérites furent maintes fois mis en évidence, puis il proclame encore les noms des deux vétérans ayant au moins 25 ans d'activité dans les conseils de la Caisse :

M. Joseph Guélat, dès la fondation,

M. Paul Theubet, 28 ans.

Accueilli par une ovation spontanée, le chanoine Guéniat, curé fondateur et héros du jour, salue d'une voix émue ses anciens paroissiens et se déclare émerveillé de constater la force et la ramure de l'arbre dont il avait mis en terre le frêle plant, il y a 40 ans. Ce sont alors des rappels historiques de l'homme de cœur qui connaissait la situation pénible de ses ouailles, qui entendait leurs plaintes sur l'impossibilité d'obtenir un crédit supportable. Poussé par le seul feu de son apostolat, il résolut de faire quelque chose pour eux, de les aider en créant une Caisse de crédit mutuel. Mettre son argent disponible en gérance dans une Caisse locale au service des autres paraissait une utopie. Le digne vieillard rappelle encore, dans le patois savoureux du pays, l'exclamation d'un non-convaincu de l'époque : « Faites attention, c'est le curé qui voudrait gagner des sous ». Non, si Papini a pu dire de l'argent « C'est le dernier des excréments du diable », le curé Guéniat voulait précisément humaniser l'usage de l'argent, le christianiser pour lui faire remplir son vrai rôle au service du bien commun.

La Caisse de Bure fut ainsi l'étincelle dont onregistra l'explosion à partir de 1923 et c'est encore le curé Guéniat qui fut appelé à la création des Caisses de Boécourt, de Cœuve et de Fontenais. Chargé de lourdes fonctions qui ne lui laissèrent plus le loisir de se vouer à la cause du crédit rural pour laquelle il se sentait une âme d'apôtre, il avait heureusement transmis son enthousiasme à de nouveaux et jeunes pionniers qui maintinrent la flamme.

Glorifiant l'œuvre réalisée depuis 40 ans par ceux dont il avait été le précurseur, le vénérable chanoine, le cœur gonflé de joie et l'émotion plein les yeux, déclara en une péroraison qui voulait être un acte de foi, que la Caisse Raiffeisen est une institution nécessaire, fondamentale à la vie des paroisses, du Jura et de la Patrie.

Ces rappels précieux ont une portée toute particulière. Ils font partie des documents historiques sur les débuts de raiffeisenisme en terre jurassienne et méritent d'être fidèlement retenus.

M. Michel, député et maire à Courte-

doux, est fier d'apporter son premier salut de nouveau président de la Fédération à la section-mère du Jura. Comme enseignant de la journée, il tire d'excellentes leçons de prévoyance, de prudence, de courage et laisse l'assistance sur ce leitmotiv (de Lacordaire) qui doit guider toutes nos actions : « Je n'ai regardé qu'en haut pour faire mon devoir. »

M. l'abbé Roy — il est bien roi dans sa paroisse ! — se charge de tirer la synthèse de cette fructueuse journée. Il met l'accent sur le côté éducatif des Caisses Raiffeisen, soulignant sa mission sociale : usage de l'argent au profit de la communauté, collaboration du déposant avec le débiteur, prêt social, crédit considéré, habitude de la réflexion et de la ponctualité, respect des engagements... Oui, la Caisse peut se vanter de faire du bien, beaucoup de bien même dans la paroisse. Ceux qui ont connu Bure il y a 40 ans sont fiers de l'esprit progressiste de ses habitants. Le village se présente tout gai, tout coquet.

Libre cours est alors laissé à la joie en ce beau pays d'Ajoie. Jeunes et vieux rivalisent d'ardeur en faisant entendre les airs du terroir.

Belle et bonne journée qui laissera des traces bien profondes dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue et dont les échos se répercuteront pour le grand bien du beau village ajoulot !

*Fx.*

CORBAN (Jura bernois)

*fête son jubilé dans l'allégresse générale.*

Au beau milieu du Val Terbi (appelé aussi Terre Sainte vu ses antécédents) — jolie vallée qui part de Delémont — se trouve l'agreste village de Corban, avec ses 450 habitants.

Les Corbanais sont travailleurs et économes, en très grande partie agriculteurs.

Village progressiste, Corban a naturellement sa Caisse Raiffeisen. Et cela, depuis longtemps, puisque cette institution commémorait, le 30 avril dernier, le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

La manifestation débute à 13 h. 30 dans la salle St-Georges, agréablement décorée et pavoisée aux couleurs fédérales et jurassiennes. Après un pas redoublé exécuté par la fanfare, le président, M. Maurice Rottet, ouvre les feux en souhaitant une chaleureuse bienvenue à la nombreuse assistance ; il salue spécialement les invités officiels : M. Serex, vice-directeur, délégué de l'Union Raiffeisen suisse et M. l'abbé Montavon, rév. curé de Courroux, vice-président de la Fédération jurassienne.

En homme d'ordre et avec une souriante autorité, le président passe immédiatement à la liquidation de la partie administrative.

MM. François Schaller et Joseph Chételat sont nommés scrutateurs. Le secrétaire donne lecture du protocole que l'assemblée adopte avec remerciements. Puis M. Rottet présente, au nom du Comité de direction, un rapport de gestion très fouillé, bourré d'intéressantes et judicieuses considérations sur la situation politique et économique actuelle. Dans un exposé où il sait se mettre à la portée de chacun, le caissier, M. Henri Marquis, commente ensuite les comptes qui ont été

imprimés et remis à chaque sociétaire avec la convocation. Enfin, c'est au tour du président du conseil de surveillance, M. l'abbé Fleury, rév. curé, de présenter un rapport qui enthousiasme littéralement l'assemblée. Sur sa proposition, les comptes sont adoptés et de chaleureux remerciements adressés au président, aux membres des deux comités, au caissier ainsi qu'à tous les sociétaires et clients de la Caisse.

Les élections statutaires se déroulent harmonieusement. M. H. Hug est appelé au comité de direction en remplacement de M. E. Neuenschwander, qui se retire après avoir fidèlement servi la Caisse pendant de longues années, cependant que M. Eicher est nommé nouveau membre du conseil de surveillance. Et le premier acte de la manifestation se termine par le paiement de l'intérêt de la part sociale.

#### *La partie jubilaire.*

L'harmonie des cœurs se joint à l'harmonie de la musique et du chant. C'est la fanfare qui a la priorité pour le *Cantique suisse*, puis le chœur mixte lui succède avec deux chants admirablement exécutés. Ces deux sociétés seront du reste encore maintes fois à l'honneur, avec un dévouement admirable.

Le caissier, M. Henri Marquis, fait un remarquable historique de la vie et de l'activité de la Caisse au cours de ses premières 25 années d'activité, en soulignant les éminents services qu'elle a rendus dans la paroisse. N'a-t-elle pas, durant ce laps de temps, reçu plus d'un million de francs de dépôts d'épargne, et avancé à ses sociétaires au total Fr. 650,000 sous forme de prêts et de crédits et enregistré un mouvement d'affaires de Fr. 5,4 millions. Elle traça son chemin au travers des lianes de l'indifférence et des ronces de l'opposition ; elle connut même des passes difficiles, surtout lorsque cessa dans la vallée l'industrie de la soie, qui était autrefois pour la population une source importante de revenu. L'opiniâtreté et le dévouement des dirigeants permirent de vaincre tous les obstacles et la Caisse est aujourd'hui prospère avec 56 sociétaires, 208 déposants d'épargne, un bilan de 225,000 francs et 7,800 francs de réserves. Et M. Marquis termine en proclamant sa foi en l'avenir de la Caisse, levier d'émancipation de la paroisse.

Mais la Caisse n'est pas la seule jubilaire aujourd'hui ; il y a encore deux membres des organes dirigeants qui se sont dévoués sans compter dès le début : M. Henri Marquis, caissier, et M. Paul Joliat, secrétaire de la Direction.

Le président félicite ces deux fidèles serviteurs et leur remet un souvenir, en témoignage de vive reconnaissance.

M. l'abbé Montavon, rév. curé, ouvre la série des toasts en congratulant la Fédération jubilaire à laquelle il remet un plateau commémoratif aux armes du Jura. L'orateur évoque les grandes figures de Raiffeisen et de Traber et intéresse vivement l'auditoire par ses réminiscences de pionnier de la cause dans le Jura et de fondateur de la Caisse.

M. Serex, vice-directeur, apporte à son tour le cordial message, les félicitations et

les vœux de l'Union Raiffeisen suisse à la Caisse jubilaire, à laquelle il délivre le diplôme d'honneur pour 25 ans de sociétariat, en rappelant les lignes directrices du programme d'action raiffeiseniste.

Les différents orateurs sont tous vivement applaudis et chaleureusement remerciés par le président, cependant que le Chœur mixte et la fanfare font entendre en leur honneur les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Pendant que se déroule la manifestation, une savoureuse collation arrosée d'un excellent cru, est servie par les soins de Mlle C. Egger.

Trop rapidement au gré de tout le monde le temps s'écoule... et le président, M. Rottet, qui a dirigé la fête avec beaucoup de délicatesse, remercie encore une fois tout le monde et lève cette intéressante et belle assemblée, qui s'inscrit en lettres d'or dans les annales de notre institution.

*J. Sch.*

#### SAINT-MARTIN (Valais)

##### *Une belle réunion jubilaire.*

Tout au fond du val d'Hérens, au terminus de la route carrossable, le petit village de St-Martin s'agrippe au versant est, à 1400 m. d'altitude. Ses habitants y vivent spécialement de l'élevage du bétail et y mènent une existence bien pénible. 4 heures de marche séparent le village de Sion, la capitale, par un chemin muletier.

Si l'autobus postal a quelque peu sorti le bourg de son isolement, il n'en reste pas moins replié sur lui-même, trop éloigné du centre des affaires. L'autonomie villageoise n'y est pas là un vain mot. On ne peut guère compter que sur soi-même ; il faut se débrouiller et l'esprit de solidarité s'y épanouit tout naturellement pour répondre aux besoins communs.

On comprend alors pourquoi, il y a 25 ans déjà, alors que la vallée n'était parcourue que par des sentiers, l'entraide communale se soit manifestée même dans le domaine de l'épargne et du crédit par la fondation d'une Caisse Raiffeisen. Nulle part plus que là, on ne devait en apprécier les bienfaits.

C'est cet événement heureux que ces braves montagnards voulurent rappeler par une digne manifestation jubilaire, le dimanche 16 avril, dans le cadre de la 25<sup>e</sup> assemblée générale de la Caisse.

En montagne aussi, toute manifestation garde son cachet particulier, né des nécessités locales. En effet, la commune étant composée de neuf petits hameaux, les uns fort éloignés du centre, la seule et unique occasion de réunir les citoyens dispersés c'est la sortie de l'office divin, le dimanche avant midi. L'église paroissiale fonctionne donc comme centre de ralliement et tout se passe après avoir rendu à Dieu le culte qui lui est dû.

A 11 h. 30, après avoir entendu les publications officielles sur la place publique — petite landsgemeine dominicale — plus de 100 raiffeisenistes se réunissent dans la salle d'école où l'on a fait des prodiges d'organisation pour caser tout ce monde autour de tables où l'on versera un bon vin du pays. L'élément féminin bien repré-

senté fait admirer le sobre mais seyant costume valaisan.

La séance administrative est prestement liquidée par le président, M. Joseph Moix, qui salue les invités, M. Puippe, président de la Fédération valaisanne des Caisses Raiffeisen et M. Froidevaux, reviseur, délégué de l'Union suisse. Les comptes et bilan commentés par le caissier, M. Fidèle Moix, sont approuvés sur rapport du président du Conseil de surveillance, M. Jules Voide. Nous avons retenu les principaux chiffres :

*Bilan de Fr. 340,809.— ; Fr. 236,301 de dépôts d'épargne en 329 carnets ; bénéfice de Fr. 1,880.— qui porte la réserve à Fr. 18,370.—, fortune commune impartageable des 156 sociétaires.*

Témoignage de confiance, les 4 membres dont le mandat arrivait à expiration se voient confirmé pour une nouvelle période par un vote unanime.

Mais il est plus de midi et les estomacs réclament leur dû. On déguste alors une modeste collation rapidement servie par de gracieuses mains et on choque le verre de l'amitié : court relais avant de passer à la manifestation commémorative.

La parole est donnée au représentant de l'Union centrale suisse, M. Froidevaux, qui apporte tout d'abord le salut et les vœux des organes dirigeants de St-Gall. Puis, se mettant bien à la portée de cette population montagnarde, il fait ressortir la mission économique, sociale et spirituelle de la Caisse Raiffeisen comme maillon primordial de la chaîne des institutions locales qui doivent assurer l'autonomie parfaite de la communauté rurale, de manière que la commune devienne une véritable petite république, élément de base d'un sain et vivant fédéralisme. Fortement acclamé, l'orateur remet alors à la section jubilaire le traditionnel diplôme d'honneur avec les félicitations de l'Union suisse.

C'est ensuite M. le président Puippe qui transmet le message de la Fédération du Valais romand à la Caisse qu'il avait lui-même fondée il y a un quart de siècle. C'est toute l'histoire de la fondation des Caisses valaisannes, sa propre histoire, que retrace le vaillant pionnier raiffeiseniste, au temps où, armé du bâton du pèlerin, ne craignant ni les distances à pied, ni les chemins au travers de sites sauvages, il allait en missionnaire de la cause sociale porter la bonne nouvelle raiffeiseniste aux populations prétéritées mais vaillantes des régions montagnardes de son pays. Se reportant à l'époque, il est difficile de s'imaginer qu'un homme seul, sans appui quelconque que son esprit de foi, mais animé d'un enthousiasme débordant, ait pu planter tant de bonnes semences. C'est bien le fait du « papa Puippe » qui peut en toute fierté fêter aujourd'hui son jubilé de champion de la bonne cause en célébrant celui des Caisses qu'il a lui-même fait naître.

Si l'œuvre répondait à une nécessité, elle s'est perpétuée grâce aux sages principes de base inculqués par le fondateur. « Suivez les statuts à la lettre et les avis de St-Gall et vous ne pouvez pas ne pas réussir » ne se lassait pas de répéter M. Puippe pour vaincre les dernières hésitations. Aux leçons du passé, il trace maintenant les

perspectives de l'avenir en magnifiant la force de la fraternité et de la charité traduites dans les actes.

M. l'abbé Bex exprime les sentiments de gratitude et d'amitié du curé de la paroisse. Face aux Caisses Raiffeisen, dit-il, un prêtre ne peut apporter qu'encouragements, appui moral et vœux de prospérité. Le dévouement des dirigeants pour le bien commun est le témoignage de l'esprit chrétien de ces institutions si utiles aux communautés montagnardes. M. l'abbé Bex a d'ailleurs droit à la reconnaissance du reviseur auquel il ouvre si volontiers la porte de sa cure hospitalière, hier encore le seul refuge pour le visiteur.

En termes choisis d'habile administrateur, M. Louis Pralong, président de commune, fait part de son admiration pour l'institution locale qui incarne l'organisation chrétienne du crédit. Il relève les services éminents rendus par la Caisse à la Municipalité comme aux sociétés et aux particuliers et présente à l'œuvre jubilaire les félicitations et les vœux des autorités communales et de tous ses administrés.

M. André Moix, instituteur et secrétaire de surveillance, fait quelques rappels historiques et traduit la gratitude générale aux fondateurs. Il a une pensée émue pour les disparus et concrétise la reconnaissance de tous aux deux vétérans n'ayant pas cessé, durant les 25 ans, d'œuvrer parmi les dirigeants, en leur offrant à chacun une channe dédicacée. Ce sont :

M. Joseph Moix, président et

M. Henri Mayor, du comité de direction.

M. Beytrison, instituteur, dit le merci des 18 membres vétérans encore présents sur les 39 fondateurs et qui avaient été souventefois mis à l'honneur en ce jour jubilaire.

MM. Puipe et Froidévaux expriment enfin leurs sentiments de confiance et d'espoir qu'ils emportent de ce contact avec la sympathique population de St-Martin et c'est *Mon beau Valais* qui éclate de toutes les poitrines avant les dernières poignées de main.

*Fx.*

## Le marché de l'argent et les taux d'intérêts

Le marché suisse de l'argent et des capitaux n'a pas subi de modifications notables au cours des dernières semaines. Il reste extraordinairement liquide et les disponibilités suisses et étrangères continuent à s'amonceler dans les réservoirs d'accumulation que constituent aujourd'hui les grandes banques. D'après la statistique, le volume des fonds déposés à vue dans les principales banques suisses atteint maintenant environ 5 milliards. A cette somme, il y a lieu d'ajouter encore un peu plus de 4 autres milliards de billets de banque en circulation. On a ainsi une idée de l'importance de la masse flottante des avoirs liquides dans notre pays. Les capitaux actuellement disponibles dépassent les besoins de crédit

sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de fonds destinés au commerce, à l'industrie et à la construction privée ou de ceux que la collectivité emprunte pour des travaux d'intérêt public. Les occasions de placer les capitaux selon les règles habituelles font défaut et on n'a trouvé jusqu'ici que d'insuffisants palliatifs pour remédier à cet état de choses.

La conséquence de cette situation est une pression toujours accentuée sur les taux d'intérêts. Cependant, sous l'effet des événements politiques internationaux, la bourse est devenue nerveuse et le rendement des fonds publics est en légère hausse. Le taux moyen des obligations de caisse est actuellement de 2,28 % chez les grandes banques et de 2,60 % chez les principales banques cantonales. Plusieurs banques ont fortement restreint et même complètement supprimé l'émission de ces bons de Caisse. Les dépôts d'épargne dans les établissements officiels jouissent encore d'un taux moyen de 2,31 %.

Les Caisses Raiffeisen s'efforceront toujours d'équilibrer les aspirations de l'épargne qui espère tirer un revenu normal de ses fonds avec les exigences des débiteurs qui entendent profiter le plus

largement possible de la baisse actuelle des taux. Elles peuvent toujours le faire avec succès, car elles parviennent en général encore assez facilement à investir sur place en bonnes opérations de prêts et de crédit les capitaux qu'elles reçoivent de leur circonscription. On constate ici les avantages manifestes pour l'épargne et le crédit rural de la décentralisation financière.

Pour le second semestre de l'année, les Caisses pourront s'en tenir encore, en général, à l'échelle de taux créanciers suivante :

*Obligations* : 2  $\frac{3}{4}$  % (exceptionnellement 3 %) à 5 ans de terme.

*Caisse d'épargne* : 2  $\frac{1}{4}$ —2  $\frac{1}{2}$  %.

*Compte courant* : 1—1  $\frac{1}{4}$  %.

Ces taux créanciers permettront normalement d'appliquer 3  $\frac{1}{2}$  % aux prêts hypothécaires de premier rang et 3  $\frac{3}{4}$ —4 % à ceux de second rang avec garantie complémentaire. Pour les prêts sur cautions et engagement de bétail, les conditions seront normalement de 4—4  $\frac{1}{4}$  %.

Dans ses relations avec les Caisses affiliées, la Caisse centrale maintiendra également, pour l'instant, les conditions en vigueur jusqu'ici.

Notre avis est :

### Ce n'est rien pour nous...

Les Caisses Raiffeisen de la Suisse entière ont reçu ces derniers temps de la S.I.S. (Société d'investissements collectifs) à Lausanne, une circulaire (munie de signatures illisibles) qu'accompagnait toute une gamme de prospectus, exposé et règlement de gestion, etc., avec une pressante invitation à souscrire des parts du F.I.S. (Fonds immobilier suisse).

Cette action personnelle auprès des Caisses Raiffeisen et de la population rurale fait partie d'une vaste campagne de propagande que cette S.I.S. ou ce F.I.S. mène actuellement dans tout le pays au moyen d'affiches, d'annonces tapageuses et de sensationnels communiqués dans la presse quotidienne et autre.

Cette chasse aux souscripteurs rappelle étrangement celle qu'ont menée, il y a quelques années, les Caisses d'épargne de construction, entreprises qui devaient finir lamentablement, en engloutissant des sommes considérables de petite épargne populaire.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé ce que nous pensions de cette affaire d'un nouveau genre et quelle attitude il convenait de prendre vis-à-vis de cette entreprise.

a) que la souscription de parts de ce F.I.S. (Fonds immobilier suisse) ne saurait, en aucun cas, entrer en ligne de compte pour une Caisse Raiffeisen, car semblable opération serait antistatutaire ;

b) qu'il convient également de déconseiller au public ces souscriptions, en le mettant en garde contre les inconvénients et les risques que comportent des participations de cette nature.

Il ressort en effet de la documentation remise que ces parts constituent effectivement des participations à une entreprise de caractère nettement spéculatif, et que c'est leurrer le public que de mettre ces titres sur le même plan qu'un carnet d'épargne ou que des obligations d'Etat, comme la société le fait dans son prospectus. La plupart des avantages mis en relief pour gagner la confiance d'un public non averti (sécurité absolue, rendement stable et intéressant, facilités de réalisation, possibilités de contrôle) sont surtout théoriques ; en réalité, ces avantages sont pratiquement des plus aléatoires. S'il s'agissait véritablement, en l'occurrence, d'un « placement garantissant un rendement stable élevé allié à une grande sécurité » comme la S.I.S. le proclame inci-

sivamente, les milieux capitalistes citadins qui sont présentement à l'affût de toute occasion d'investissements s'y seraient intéressés d'emblée et la société n'aurait certainement pas besoin de mener une vaste et coûteuse campagne de propagande jusque dans les milieux populaires pour trouver de confiants souscripteurs.

Nous reviendrons plus en détail sur cette affaire dans un prochain numéro.

\* \* \*

### Le mot de la fin

L'humour au congrès :

— Nous venons vraiment d'entendre une belle allocution...

— Oui, elle était comme la robe de cette belle dame que nous avons croisée sur le quai...

— ????

— ...assez courte pour retenir l'attention mais suffisamment longue pour cacher le sujet.

### NOTE DE LA RÉDACTION

Le présent numéro est composé de 16 pages. Il paraît comme numéro double de juillet-août, Le prochain numéro paraîtra au début de septembre.

## La Pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

### Il congresso Raiffeisen 1950

Lugano ha avuto il compito e l'onore di accogliere il congresso raiffeisenista 1950. L'ha fatto con l'entusiasmo e la cordialità che le sono abituali e che costituiscono un'attrattiva speciale, una sua vera e propria particolarità. Gli organi dirigenti dell'Unione si sono naturalmente messi per tempo all'opera. I nostri consigli direttivi si sono fatti interpreti dei pensieri dei raiffeisenisti svizzeri ricordando l'ex consigliere federale Giuseppe Motta, scomparso or sono 10 anni. La nostra delegazione depose una corona davanti al busto di Giuseppe Motta, nell'aula granconsigliare, in Bellinzona ed all'occasione il nostro direttore signor Heuberger presentò una breve allocuzione di circostanza.

Alla sua volta il signor dr. Cioccaro, cancelliere dello Stato, portò il benvenuto del lodevole Consiglio di Stato ai raiffeisenisti svizzeri e ringraziò per il gentile pensiero avuto nei confronti di questo grande ed illustre Ticinese.

\* \* \*

Lugano era però la meta principale del convegno. La « Regina del Ceresio » offrì ai delegati un quadro meraviglioso. La natura pareva proprio vestita a festa per l'occasione e diffondeva il profumo di mille fiori fra cui dominavano i castagni ed i tigli, mentre nei giardini le ultime ortensie e le azalee ricordavano la dolce primavera che va man mano cedendo il passo ai calori estivi.

La mattinata di domenica venne riservata alle deliberazioni della società cooperativa di fidejussione. I lavori si svolsero nella sala del consiglio comunale della Città di Lugano, gentilmente messa a disposizione dall'autorità cittadina.

Nel pomeriggio i 1500 congressisti ebbero occasione di visitare le regioni circostanti. Gli uni salirono sul Monte



La lieta rappresentanza ticinese

Brè e sul San Salvatore, gli altri con apposite autopostali poterono godersi le bellezze delle ridenti sponde del lago di Lugano, beneficiando, nel corso di una breve fermata, dell'ospitalità di Morcote. Oltre 600 delegati s'imbarcarono sui due battelli speciali « Ticino » ed « Italia », gentilmente messi a disposizione dalla società di navigazione del Lago di Lugano. Le ridenti sponde di Gandria e di San Domenico salutarono i raiffeisenisti prima del loro scalo a Campione. L'allegria compagnia proseguiva poi la « crociera » verso Morcote, per poi godere sulla via del ritorno la bella vista su Melide e Paradiso.

Con la serata di ricevimento i dirigenti hanno offerto ai congressisti un vero « piatto fiorito ticinese », con elegante saggio di vita folcloristica locale.

Dopo l'abituale allocuzione d'apertura da parte del signor direttore Heuberger, presentata nelle quattro lingue nazionali, la parola venne data al signor prof. Ceppi, di Morbio Superiore, il quale ha portato ai congressisti il saluto della federazione ticinese delle Casse rurali. L'oratore non mancò di sottolineare l'alto significato di questa manifestazione di

forza del movimento raiffeisenista elvetico. Esprimendo pure la speranza che simile imponente dimostrazione saprà inculcare nuovo entusiasmo anche presso gli istituti raiffeisenisti ticinesi ed incoraggiare contemporaneamente eventuali simpatizzanti della nostra idea ad accelerare i lavori di propaganda od a concludere i preparativi di fondazione nei propri villaggi.

L'onorevole signor Montorfani, vice-sindaco, rappresentante della Città di Lugano, presentò il benvenuto della « Regina del Ceresio ».

Il carattere nazionale-patriottico di questa riunione venne sottolineato da brevi allocuzioni pronunciate nelle differenti lingue nazionali dai rappresentanti delle singole regioni.

Canti, musica e produzioni ginniche hanno suscitato sinceri ed entusiastici applausi. L'allegria ticinese ha saputo trascinare nella sua scia anche i più « freddi », anche i più difficili ad accontentare.

\* \* \*

L'assemblea generale del 26 giugno — sotto la presidenza del sig. cons. naz. dr. Eugster, che presentò il saluto d'apertura

— ricondusse però i delegati nell'attuale atmosfera severa delle cifre, toccando la situazione economica, la liquidità, i bilanci e gli interni affari sociali. L'onorevole consigliere di Stato, signor *G. Canevascini*, direttore del dipartimento di agricoltura, ci favorì di una allocuzione, illustrante a brevi tratti alcuni problemi di attualità sull'agricoltura ticinese.

Venne attirata l'attenzione dei presenti sulle particolarità regionali, sulle difficoltà geografiche, climatiche e geologiche che ostacolano il razionalismo moderno di cui tanto difetta ancora l'agricoltura nostra. Venne pure toccata la questione del credito fondiario, problema da lunghi anni allo studio e che si spera abbia a raggiungere presto una delle molteplici auspiccate soluzioni. L'apprezzata allocuzione presentata in modo pacato ed oggettivo è stata salutata da vivo e sincero applauso.

Il direttore signor *Stadelmann* presentò alla sua volta il rapporto sull'attività svolta dalla Cassa Centrale; vennero illustrate esaurientemente le differenti voci del bilancio, chiusosi al 31 dicembre us. con un importo di poco inferiore ai 200 milioni di franchi. Dopo aver rapidamente commentato i differenti servizi cui fa lodevolmente fronte la cassa centrale, venne esaminata anche la situazione attuale generale del mercato monetario.

Terminò ringraziando, fra altro, in modo particolare le casse affiliate per la fiducia sempre riposta negli organi amministrativi centrali.

Per l'avvenire, come per il passato, non si mancherà — conclude l'oratore — di riservare la massima attenzione ai fini di un'amministrazione economicamente sana e sicura.

Il reverendo *Don Rovelli*, pioniere del movimento raiffeisenista ticinese e fondatore della prima Cassa rurale di Sonvico, risalente al lontano 1923, fu segno di particolare simpatia. Il festeggiato rispose con commosse parole di ringraziamento dalle quali risaltava particolarmente il fervore e la devozione per questa nostra nobile causa sociale.

Il signor direttore *Heuberger*, vecchia e simpatica conoscenza dei raiffeisenisti ticinesi, ha esposto in un dettagliato quanto conciso rapporto la situazione delle Casse affiliate.

Venne dapprima ricordata l'avvenuta fondazione di ben 11 nuove affiliate che hanno portato l'effettivo a 891, mentre che in questo primo scorcio d'esercizio 1950 altre 19 Casse rurali hanno completato la collana delle associate, aumentando l'effettivo a 910 complessivamente.

Fra breve, disse l'oratore, il sogno del consigliere nazionale *Baumberger*, difensore delle popolazioni di montagna, sarà realizzato. Egli ha infatti sempre appoggiato il principio secondo cui ogni vallata ed ogni comune dovrebbero poter contare sull'appoggio finanziario e morale di istituzioni locali di credito e di risparmio, alle quali si addice appunto ed incontestabilmente il nostro movimento raiffeisenista.

L'effettivo dei soci è salito a circa 92 mila, mentre la somma totale dei bilanci ha toccato i 923 milioni, registrando un aumento del 6%. L'oratore ha sottolineato, a giusta ragione, che i nuovi capitali sono provenuti esclusivamente dal pubblico risparmiatore, e che nessuna Cassa ha dovuto lamentare passività presso istituti finanziari estranei al nostro movimento. Solo in questo modo l'indispensabile indipendenza finanziaria può essere assicurata anche per l'avvenire.

La soddisfazione che si prova nel constatare i progressi dal lato puramente aritmetico è ancora più giustificata allorché si considera che tutti i bilanci corrispondono alle disposizioni legali in materia.

Questa situazione di favore va ricercata nella solidità dei principi statutari, quanto pure nella coscienziosa attività degli organi dirigenti delle singole Casse.

La revisione severa e meticolosa, effettuata dall'Unione Centrale, contribuisce inoltre a risolvere ogni singolo caso non solo in rapporto al lato contabile, ma anche in quello formale ed economico.

Le revisioni — continua l'oratore — effettuate senza preavviso hanno dimostrato che le nostre popolazioni rurali sanno tenere convenientemente in mano le redini del credito e del risparmio locale, dando contemporaneamente una impressionante prova di operosa solidarietà e di proficua devozione.

Il consigliere nazionale signor *Albano Müller*, presentava in seguito il rapporto del consiglio di sorveglianza.

Dopo alcune brevi considerazioni di carattere generale, l'oratore proponeva l'approvazione del bilancio chiuso al 31 dicembre 1949.

Del beneficio netto di Fr. 604,334.87, Fr. 300,000.— vennero di conseguenza devoluti al fondo di riserva, oltre al pagamento di un interesse del 4% sulle quote sociali. La differenza sarà riportata a nuovo. L'oratore chiudeva il suo dire porgendo ai funzionari della Cassa Centrale e dell'ufficio di revisione i ringraziamenti per il coscienzioso, solerte e proficuo lavoro attuato.

L'assemblea generale accettava all'una-

nimità le proposte del consiglio di sorveglianza, approvando così l'attività degli organi dirigenti, ai quali è affidata anche per l'avvenire la direzione di simile importante movimento cooperativistico nazionale.

Chiuso così il lato prettamente amministrativo, il signor direttore *Heuberger* ha preso nuovamente la parola per illustrare, con un interessante discorso, la vita delle Casse Raiffeisen svizzere in questo loro primo mezzo secolo di vita.

Degnamente ricordati furono i primi tentativi del pioniere *Giovanni Evangelista Traber* nel 1900, a Bichelsee; furono pure messe in risalto le difficoltà allora esistenti, mentre un eloquente parallelo ha servito ad illustrare il diverso stato attuale di cose in alcune regioni.

In un'apoteosi di entusiasmo il conferenziere terminava ricordando i successi registrati nel corso degli ultimi anni.

910 Casse sono attualmente al servizio della nostra popolazione rurale e queste amministrano oltre 923 milioni di capitali.

E con particolare soddisfazione l'oratore saluta questi modesti amministratori, che svolgono la loro attività nel silenzio delle campagne, disinteressatamente, ad esclusivo vantaggio dei loro compaesani, dei loro convallenerani.

Numerosi villaggi non hanno ancora la fortuna di conoscere i vantaggi di simile istituzione. La nostra Unione non mancherà di favorire nel limite del possibile l'ulteriore sviluppo di questa idea, creata dal popolo rurale stesso a salvaguardia dei suoi interessi, dei suoi diritti e delle proprie giuste rivendicazioni.

Il discorso venne salutato da vibrante applauso.

Prima di abbandonare la sala i delegati cantarono in coro l'inno patrio, sottolineando così l'attaccamento alla nazione comune, persuasi pure tutti che la difesa della decentralizzazione economica e finanziaria, così come spiegata dalla Cassa rurale Raiffeisen rappresenta un contributo efficace per la prosperità nazionale in generale e delle regioni di campagna in particolare.

\* \* \*

E per noi ticinesi è stato un vero onore il poter accogliere le centurie raiffeiseniste. Da alcuni anni il problema era sul tappeto. Difficoltà logistiche impossibilitavano all'Unione Centrale la realizzazione di questa meta.

Accanto al cinquantesimo anniversario di fondazione della prima Cassa rurale elvetica, il 1950 ha portato anche questo regalo alle affiliate ticinesi.

L'organizzazione del congresso sotto il

cielo ticinese dev'essere considerata quale una prova di simpatia dei dirigenti di San Gallo nei confronti del giovane movimento della Svizzera Italiana. Si è così voluto dare un'ulteriore prova del patriottico entusiasmo, della volontà di facilitare i buoni rapporti con il Ticino raiffeisenista onde rinsaldare i reciproci vin-

coli di collaborazione, di fiducia e di mutua comprensione.

Ed ora spetta a noi ticinesi il saper tirarne le conseguenze ed avantutto il saper mostrarcene degni anche per l'avvenire.

Le giovani istituzioni raiffeiseniste cantonali hanno sin'ora dimostrato sincero

attacco nei confronti della cassa-madre; per l'avvenire non mancheranno certamente di rassodare le buone relazioni, di seguire con sempre maggiore meticolosità le direttive del servizio di revisione, in una parola esse faciliteranno, grazie ai buoni rapporti, la realizzazione di nuove mete.

Sarà nostro dovere di assecondare la lunga esperienza di San Gallo con la nostra ferrea volontà, con il nostro attacco alla causa comune.

I dirigenti dell'amministrazione centrale potranno contare anche per l'avvenire sul positivo contributo dei ticinesi. L'apporto dei ticinesi non ha mai fallito nelle buone opere!

Au 1<sup>er</sup> janvier 1950,

les « **Fils de Paul Frochaux,** »  
**LE LANDERON (Ntel)**

ont repris le commerce de vins de feu leur père et se recommandent.

*Spécialités :*

Landeron blanc « Mas des Chaux »

Landeron rouge « Chantemerle »

## CARDAGE DE TRICOTS usagés

Demandez renseignements à la

CARDERIE DE LAINES, ALEXANDRE KOHLER, VEVEY

pour couvre-pieds et matelas. Je reprends ce travail comme avant-guerre.

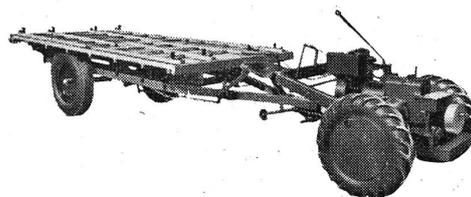
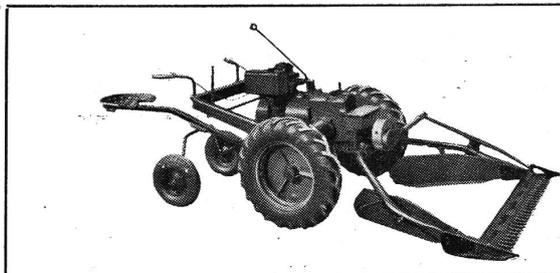
Chacun reçoit sa laine.

*Per mancanza di spazio siamo costretti a rinviare ad un prossimo numero alcuni articoli inviatici da cortesi lettori.*

*Il prossimo numero apparirà agli inizi di settembre.*

*La redazione.*

# S C H E E R



## *Le grand succès*

**La machine la plus moderne — avec engrenage différentiel**

Usages comme :

**Motofaucheuse** (foin et blé), **Treuil** locomobile avec 4 vitesses, **Force motrice** (pour scies, meules, pompes), **Pulvérisateur** à haute pression, monté sur châssis, **Petit tracteur** très pratique pour le transport et pour le labourage.

Demandez prospectus !

Fabrication et vente :



**ERNEST SCHEER S. A. — HERISAU**

Fondée en 1855

ATELIER DE CONSTRUCTION

Tél. (071) 5 19 92